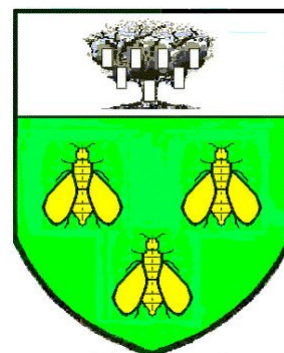


N° 67 - décembre 2011  
**CENTRALE-GÉNÉALOGIE**  
16<sup>ème</sup> année

web : <http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/index.html>

i-mel : [genealogie@centraliens.net](mailto:genealogie@centraliens.net)

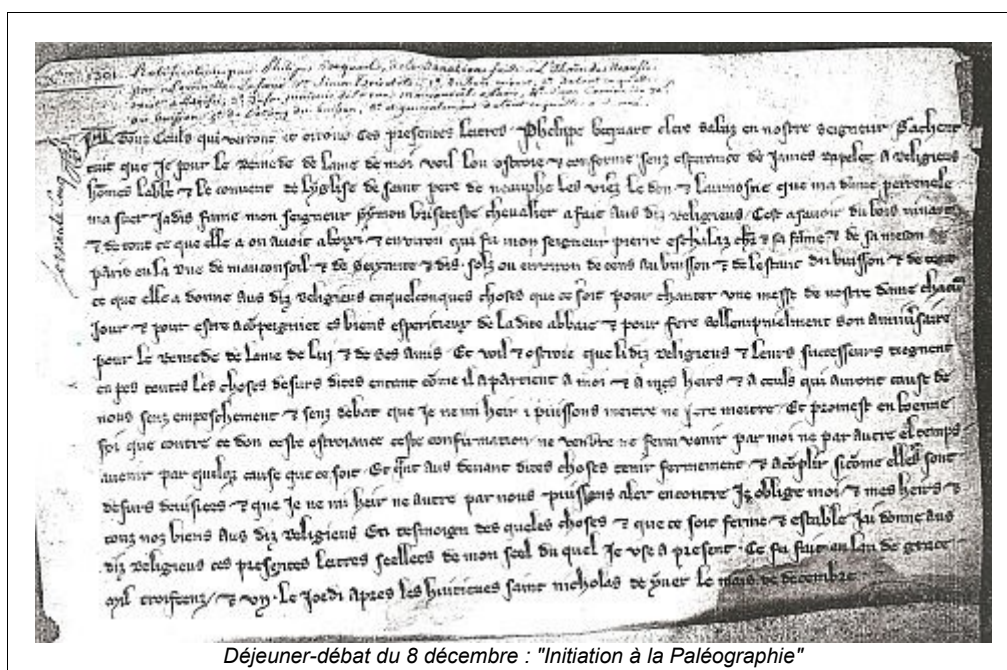


**machinam animat**

# VIVE NOS ANCÊTRES

BULLETIN TRIMESTRIEL DU  
CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES CENTRALIENS

**La solidarité, c'est l'engagement d'assistance réciproque**



Déjeuner-débat du 8 décembre : "Initiation à la Paléographie"

Courrier : A.Denis, 5 bis, rue d'Angiviller, 78000 Versailles

Tél et fax : 01.39.51.03.61 - Port. : 06.29.28.20.42

courriel : [andre.denis@centraliens.net](mailto:andre.denis@centraliens.net)

ou, pour ce qui concerne ce numéro :

F.Quris, 7, rue Georges Politzer, 78210 St Cyr l'Ecole  
01.34 60 53 85

[francois.quris@centraliens.net](mailto:francois.quris@centraliens.net)

# 1 - EDITORIAL DE LA NOUVELLE ANNÉE

par François QURIS



## SOMMAIRE

du n° 67 de décembre 2011.

- 1 - Editorial par François QURIS p. 2  
Mémoires d'un impatient  
par André DENIS p, 3
- 2 - La vie du Cercle p. 4
- 1 - Réunion du 13/10, "L'implexe pour les nuls" par H.DUCHÂTEAU
- 2 - Déjeuner-débat du 17/11 "Initiation à la Paléographie" avec Mme E.PIETRI
- 3 - Réunion du 08/12  
"Le calendrier" par R.LE MASNE
- 4 - Centrale Histoire
- 5 - Programme 2012
- 3 - Le Coin des Chercheurs p. 16
- 1 - En flânant sur le net, les Gardes Suisses
- 2 - Quelques informations sur le mariage par André DENIS
- 3 - Les Condé et les Sade  
par Jean VAN DEN BROEK
- 4 - Cousinage avec de très vieux Centraliens  
par Pierre BLIN
- 4 - Le Coin des Curieux p. 20
- 1 - Le Portail et les réflexions  
par André DENIS
- 2 - Centrale Généalogie éditeur  
par Ronald MATTATIA
- 3 - Pour entraîner vos méninges
- 5 - Le Coin des Echanges p. 22
- 1 - Réflexions d'un auteur  
par Bertrand COR
- 2 - Histoires de sites, epub, ebook et Ipad  
par Jean-Claude TRUTT
- 3 - A propos de VnA n°66
- 4 - Liste des cotisants
- 6 - Informations diverses p. 28



"Quel contentement me serait-ce d'ouïr quelqu'un qui me récitât les mœurs, le visage, la contenance, les plus communes paroles et les fortunes de mes ancêtres. Combien j'y serais attentif ! Vraiment, cela partirait d'une mauvaise nature d'avoir à mépris les portraits de nos prédécesseurs".

Montaigne

Ce vœu de Montaigne est bien ce qui nous rapproche au sein de notre passion commune, cette année notre programme d'activités a été quelque peu perturbé, nous avons dû reporter notre voyage, le programme de nos réunions a dû être modifié, quelquefois au dernier moment, le bulletin de septembre a paru avec beaucoup de retard mais nous avons eu des réunions très intéressantes, même si nous n'étions pas toujours très nombreux.

Des camarades nous ont quitté, quelques autres nous ont rejoint : il nous faudra cette année recruter encore de nouveaux généalogistes, et ...renforcer notre bureau !

Ce bulletin vous parviendra un peu tard pour vous souhaiter un Joyeux Noël mais c'est mieux que pour le dernier numéro ! Vous pourrez nous lire dès début janvier !

Tout le bureau de Centrale Généalogie se joint à moi pour vous souhaiter à tous et à tous les vôtres une

## TRÈS BONNE ANNÉE 2012

Une bonne année, certes pleine de découvertes généalogiques, de nouveaux cousins..., mais surtout une bonne santé pour tous avec une pensée toute particulière pour notre ami **André**.

Il avait été surnommé le "golem" par ses camarades de promotion et il aime à se caricaturer ainsi lui-même.



Pour lui l'année a été difficile mais il devrait avec plaisir rentrer très prochainement chez lui pour continuer son hospitalisation à domicile, avec un bon cocktail d'antibiotiques, en attendant l'opération définitive dans quelques semaines.

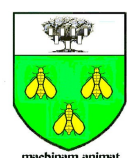
En ce 2 janvier je l'ai vu à l'hôpital pour lui présenter la maquette de ce bulletin et recueillir son texte, en vers, que vous pouvez découvrir dans la page ci-contre.

Bonne année, bonne santé à tous, et à tous les vôtres.

## In memoriam :

nous avons appris avec tristesse le décès de notre camarade **Jacques SURAUD (49)**, membre de notre Cercle depuis de longues années, Centrale Généalogie présente toutes ses sincères condoléances à sa famille.

Centrale Généalogie n'a pas oublié que notre camarade avait présidé la commission qui, en 2000-2001, a choisi notre blason ! (voir sur notre site l'étude "[blason](#)", en particulier l'annexe II).



# MÉMOIRES D'UN IMPATIENT

par André DENIS

Toi qui rentre à l'hosto,  
Tu passeras d'abord  
Par l'accès des urgences  
Ou bien, tout simplement  
Comme un simple client  
Par la porte d'entrée  
Réservées aux patients.

Et voilà que commence  
L'infamale cadence  
Des questions destinées  
A remplir ton dossier :  
« Numéro de Sécu :  
« Empreinte génétique  
« Adresse de ta Mutuelle  
« Et aussi, qui l'eut cru  
« Patronyme du quadri...  
« Aïeule maternelle.  
« Et, si tu les as conservées  
« Radios des membres concernés  
Pas étonnant de constater  
Que ton dossier pourrait peser  
Plus lourd que ton dernier  
Panier  
Au super marché.

Je vais te poser une colle...  
Comment s'appelle cette bricole ?  
Tout simplement ton « protocole »  
Tu as droit à le consulter  
N'importe quand, en cours d'année  
A l'infirmerie du quartier.

Je vais aussi te mettre en garde  
Pour éviter que tu ne gardes  
L'horreur des chiffres et des quotients  
Qu'on va d'abord te débiter :  
Moyenne, médiane écart-type  
Sont la base des statistiques

Que tu vas devoir avaler  
Avant même capsules et autres comprimés  
Sans oublier  
Les dextros, perfusions et autres  
Douceurs qui deviennent les nôtres  
Dans le milieu hospitalier.

Tu peux toujours espérer  
Une petite friandise  
Si un copain veut bien t'aider  
En t'offrant une cerise  
De chocolat bien enrobé



Qu'il te faudra dissimuler  
Bien planqué  
Dans le creux de ton oreiller.  
Ou sous la dalle  
Que constitue ton urinal...

Il faut d'ailleurs te dépêcher  
D'apprendre à différencier  
L'infirmière de l'aide-soignante.  
C'est une question de couleur  
Verte pour les premières, lavande pour les autres.

Te voilà prévenu, et tu peux aborder  
En toute tranquillité  
Les pièges de l'hosto et ses petits dangers  
Un seul conseil : il te faudra garder  
Le moral, en toutes circonstances  
Et t'armer de patience  
Comme moi  
Qui a du passer seize mois  
Sans pouvoir rentrer chez moi !...

- FIN -



## 2 - LA VIE DU CERCLE

### 2-1 - RÉUNION DU 13/10/2011

**Présents** : Bertrand COR, Jacques DORMEUIL, Henri DUCHÂTEAU, Henri GONDINET, Hector LECOMTE, Ronald MATTATIA, Michel et Geneviève NOIRBENT, François QURIS.

**Excusés** : Jacky BERNIER, Gérard DAGRON, André DENIS, Marc ESTRANGIN, Raymond GUASCO, Gérard PATERNOSTER, François PERRARD, Pierre PETIT, Régis POUCHELLE, Pierre RENAUD, Jean-Auguste ROBIN, Robert SCHOULAL et... les provinciaux !



En début de réunion nous avons discuté des points habituels de nos réunions : nouvelles diverses, point cotisations, premières réflexions sur un programme pour 2012..., vous pourrez en retrouver un écho plus récent ci-après dans le compte-rendu de notre réunion du 8 décembre.

Le sujet initialement prévu pour ce jour-là était "philatélique", notre camarade Roger GOUDEAU devait nous évoquer un sujet relevant de la "généalogie d'un objet" et nous parler des *timbres de la semeuse*; en raison de problèmes de santé notre camarade a dû déclarer forfait ! nous lui souhaitons un bon rétablissement.

C'est notre ami Henri DUCHÂTEAU qui a pris la relève, un peu au dernier moment, et nous a fait une remarquable présentation : "*L'implexe pour les nuls*"; sujet généalogique inépuisable !

Vous pourrez en trouver le résumé ci-dessous, cette présentation a été d'un grand intérêt, nous n'étions pas très nombreux, seulement une petite dizaine, elle mérite un plus large auditoire : d'un commun accord nous avons demandé à Henri de nous la refaire l'année prochaine et il nous a promis qu'avec des exemples différents elle serait tout aussi passionnante sans aucun arrière goût de déjà vu.



### **L'IMPLEXE pour les NULS**

**par Henri DUCHÂTEAU**

Ce sujet a déjà été abondamment traité par Centrale-Généalogie.

J'en avais gardé l'impression d'un certain flou dans les définitions conduisant plutôt à une récréation intellectuelle sans véritable intérêt pratique pour les chercheurs de notre groupement culturel.

### **POURQUOI REPARLER de l'IMPLEXE ?**

Tous les généalogistes -ou presque- utilisent la numérotation Sosa-Stradonitz pour caractériser leurs ancêtres. Celle-ci a pourtant -malgré des avantages de simplicité évidents- deux inconvénients assez gênants :

1° La grande difficulté, sans l'aide d'un logiciel, pour recalculer la numérotation en cas de changement de "de-cujus" (la personne d'où part la numérotation, le n° 1).

2° La grande difficulté pour prendre en compte les ancêtres communs cités plusieurs fois avec des n° différents, pour gérer les cas d'IMPLEXE plus ou moins fréquents selon les régions, les métiers et les époques.

Or il se trouve que j'ai eu à étudier un cas d'Implexe quasi « cas d'école » dans lequel 2 personnes se sont mariées sans consanguinité civile ou religieuse, alors que leurs 32 arrière-arrière-grands-parents se réduisaient à 18 au lieu des 32 théoriques et qu'à la génération suivante, il n'en restait que 34 sur 64.

Il m'a semblé que parler de ce cas concret permettait de sortir de la récréation intellectuelle pour aborder vraiment le traitement de cette question.

N'étant un spécialiste, j'ai pensé que la présentation par un NUL était peut-être plus efficace pour s'adresser à d'autres NULS, sans tomber dans le travers de concepts de spécialistes difficiles à suivre.

Reprenons pas à pas le problème :

a°- Comment définit-on l'implexe ?

b°- Qu'est-ce que l'endogamie ?

c°- Voyons un cas concret un peu spécial, mais tout à fait réel.

d°- Calcul de l'implexe en remontant dans le temps. Les limites de l'exercice.

e°- Un autre cas d'école assez extraordinaire débouchant sur l'Histoire européenne.

### **A- Comment définit-on l'Implexe ?**

Le plus communément, il est mesuré par la différence entre le nombre réels d'ancêtres  $N_r$  et le nombre théorique  $N_t$ . Ce nombre théorique est égal  $2^n$ ,  $n$  étant le nombre de générations considérées.

On a l'habitude de faire le ratio entre cette différence et le nombre théorique.

L'Implexe est nul quand il n'a aucune différence entre ces 2 nombres

Soit  $I = (N_t - N_r) / N_t$  soit encore  $1 - N_r / N_t$

L'implexe peut être calculé pour une génération donnée,

On peut tracer un graphique de son évolution dans le temps, en prenant en compte de plus en plus de générations.

On remarque alors une sorte d'effet « cliquet » : l'implexe ne peut que croître avec le recul du temps pour tendre vers 1 pour les temps très anciens. C'est une courbe en S propre à chaque personne.

## B- Qu'est-ce que l'endogamie ?

L'endogamie est le fait de contracter union entre des personnes issues d'un milieu restreint.

Précisons d'abord l'existence de 2 phénomènes contraires concernant le nombre d'ancêtres anciens .

Le fait que le nombre d'ancêtres à la nième génération est égal à  $2^n$  implique une croissance exponentielle du nombre d'ancêtres en remontant le temps, à la 30<sup>ème</sup> génération, cela ferait 1 milliard d'ancêtres !

Inversement, on sait que la population des temps anciens est de plus en plus réduite (même si cette réduction varie selon les époques (guerres, épidémies, climats etc) Il y a donc obligatoirement des ancêtres communs, donc des cas d'implexe de plus en plus nombreux en remontant le temps.

Pour concilier ces faits de bon sens avec le fait que chaque individu est issu de 2 personnes, Pierre RENAUD a proposé de faire intervenir un facteur réducteur moyen a dans la formule donnant le nombre N d'ancêtres de la génération n soit  $N = (2-a)^n$  et dans ces conditions si nous adoptons pour a une valeur moyenne de 0,2 nous avons  $I = 1-(1,8/2)^n$   $I = 1-(0,9)^n$  et si on prend une valeur de 0,25 nous  $I = 1-(0,875)^n$

Nous allons voir plus loin ce qu'il faut en penser:

Précisons d'abord le sens des mots employés.

L'implexe ne concerne qu'une personne ayant plusieurs fois le même ancêtre.

La parenté entre 2 personnes s'établit si elles ont en commun un ou plusieurs ancêtres.

La consanguinité entre 2 personnes établit des interdictions de mariage pour certains degrés de parenté.

Ces règles civiles ou religieuses ont été établies au cours des siècles pour éviter les ravages sanitaires apparaissant dans des populations trop restreintes vivant quasiment en circuit fermé.

La notion d'endogamie étudie le fait de contracter mariage dans un milieu restreint défini.

Cette notion d'endogamie en appelle 2 autres : l'aire de convivialité dans laquelle les futurs mariés pouvaient chercher leurs conjoints et la densité d'habitants résidant sur cette aire.

\*- *L'aire de Convivialité* est très variable selon les métiers exercés. Un laboureur est attaché à sa terre : faire 10km à pied c'est déjà beaucoup. Pour un marchand ambulant cette aire peut atteindre plusieurs centaines de km.

Les manants restaient-ils dans leurs demeures ? Ces deux mots signifient des aires restreintes. Par contre, les nobles voyageaient à cheval très loin. Leur aire de convivialité était immense.

Cette aire de convivialité varie également en fonction de la topographie des lieux. Des vallées encaissées de montagne conduisaient à des traits de visage très typés dans certaines vallées alpines, laissant imaginer de fortes endogamies.

\*- *La Densité de population* est également très variable selon la fertilité des sols, les aléas climatiques, les épidémies de peste, les périodes de guerre et les déplacements de population chassée par les militaires qui envahissent le pays et s'y installent.

C'est pourquoi l'adoption du facteur moyen de réduction « a » est de maniement difficile, sauf à constater qu'un choix de 0,2 conduit pour la 30<sup>ème</sup> génération (correspondant à l'an 1100) à un nombre d'ancêtres égal à 45,5 millions d'ancêtres et que pour un choix de 0,25 on arrive à un nombre de 19,500 millions d'ancêtres. On peut essayer d'ajuster « a », mais cet ajustement arbitraire ne correspond à rien de précis.

---

Anecdote pour un bas de page... : une époque bien matérialiste...

Devant sa banque, un trader gare sa Porsche flambant neuve, histoire de frimer devant ses collègues.

Au moment où il commence à sortir de sa voiture, un camion arrive, à toute allure et passe si près qu'il arrache la portière de la Porsche puis disparaît aussi vite....

Le trader se rue sur son portable et appelle la police.

Cinq minutes après la police est là.. Avant même qu'un des policiers n'ait pu poser la moindre question, le trader commence à hurler :

*"Ma superbe Porsche turbo est foutue. Quoi que fassent les carrossiers, ce ne sera plus jamais la même ! Elle est foutue, elle est foutue !"*

Quand il semble avoir enfin fini sa crise, le policier hoche la tête avec dégoût et dit :

*"C'est absolument incroyable à quel point, vous autres banquiers, vous êtes matérialistes ! Vous êtes si concentré sur vos biens que vous ne pensez à rien d'autre dans la vie..."*

*"Comment pouvez-vous dire une chose pareille ? dans un moment pareil ? "* sanglote alors le propriétaire de la Porsche.

Le policier répond : *"Vous n'avez même pas conscience que votre avant-bras gauche a été arraché quand le camion vous a heurté !"*

Le banquier regarde son bras avec horreur et hurle : "NON !!!!! ma Rolex !"

## C- Le Cas Concret.

Ce cas concerne 2 personnes dont j'ai étudié la généalogie en détail. L'implexe concerne leurs descendants.

Vous remarquerez sur le tableau ci-joint (dont les patronymes ont été cryptés par souci de confidentialité), qu'au 5<sup>ème</sup> degré le nombre d'ancêtres réels n'est que 18 au lieu des 32 théoriques avec 3 cas d'implexe et que si l'on continue au degré 6 on n'en trouve plus que 34 au lieu des 64 théoriques avec 4 cas d'implexe.

Et pourtant le mariage de ces 2 personnes n'était pas interdit selon les règles d'usage de consanguinité.

Ce cas extrême montre que les questions d'implexe ne sont pas seulement des récréations intellectuelles.

Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4	Degré 5	N° 5	Degré 6°	N° 6		
2 Lo A 1902- 1979	4 He A 1862-1920	8 Am A 1831-1914	16 Am A 1806-1851 17 La B 1798-1852	32 Jb A 1764-1848	1	64 Jo A x 65 Ge M	1		
				33 Ma R 1782-1844		66 Ja R x 67 Mlo L		2	
				34 Jlm B 1754-1821	2	68 Mi B x 69 Ma C	3		
		35 Ar L 1791-1849	70 Jm L x 71 Ma R	4					
		36 Jlm B 1754-1821	2	72 Mi B x 73 Ma C		3			
		37 Ar L 1753-1844		74 Jm L x 75 Ma R	4				
	9 Jo B 1830-1891	5 Co J 1868-1904	18 La B 1798-1852 19 Lo A 1795-1855	18 La B 1798-1852 19 Lo A 1795-1855	38 Da A 1762-1821	3	76 Jo A x 77 Ge M	1	
					39 Dp B' 1765-1839		78 Ja B' x 79 Ma L		5
					20 Co J 1801-1861 21 Fr G 1813-1844	4	80 Je J x 81 Ma N	6	
			40 Jp J 1763-1837	82 Cl R x 83 Th H	7				
			41 Mi R 1760-1838	5	84 Fr G x 85 Mj D		8		
			42 JI G 1770-1838		86 Fr C' x 87 Me D''	9			
11 Ro C 1834- 1907	11 Ro C 1834- 1907	22 Lo C 1789-1870 23 Lo B 1795-1860	22 Lo C 1789-1870 23 Lo B 1795-1860	44 Lm C 1748-1836	6	88 Ch C x 89 El D'''	10		
				45 Mm P 1758-1840		90 Gr P x 91 Mm R		11	
				46 Jlm B 1754-1821	2	92 Mi B x 93 Ma C	3		
		47 Ar L 1791-1849	94 Jm L x 95 Ma R	4					
		48 Jb A 1764-1848	1	96 Jo A x 97 Ge M		1			
		49 Ma R 1782-1844		98 Ja R x 99 Mlo L	2				
3 Je A 1904-2000	6 Is A 1865-1946	12 Au A 1824-1899	24 Jf A 1798-1878 25 Ma B 1803-1875	48 Jb A 1764-1848	1	96 Jo A x 97 Ge M	1		
				49 Ma R 1782-1844		98 Ja R x 99 Mlo L		2	
				50 Jlm B 1754-1821	2	100 Mi B x 101 Ma C	3		
		51 Ar L 1791-1849	102 Jm L x 103 Ma R	4					
		13 Eu L 1832-1894	26 Al L 1798-1873 27 Cl P 1799-1863	26 Al L 1798-1873 27 Cl P 1799-1863	26 Al L 1798-1873 27 Cl P 1799-1863	52 Jf L 1761-1835	7	104 Jf L x 105 Sf N	12
						53 Al D' 1762-1853		106 Jp D x 107 Je B	
						54 Jf P 1766-1852	8	108 Jb P x 109 Mj H	14
		55 Ce L 1768-1841	110 Af L x 111 Ji A	15					
		14 Af B'' 1829-1880	7 Ar B'' 1873-1936	28 Jo B'' 1795-1853 29 Ad C 1795-1885	28 Jo B'' 1795-1853 29 Ad C 1795-1885	56 JI B'' 1755-1813	9	112 JI B'' x 113 Ch M	16
	57 Pe D' 1764-1816					114 Fr Dx 115 MI B		17	
	58 Lm C 1748-1836					6	116 Ch C x 117 El D''	10	
	59 Mm P 1758-1840			118 Gr P x 119 Mm R	11				
	60 Jlm B 1754-1821			2	120 Mi B x 121 Ma C		3		
	61 Ar L 1791-1849				70 Jm L x 71 Ma R	4			
	15 So B 1838-1900	15 So B 1838-1900	30 Hi B 1806-1832 31 Mh A 1800-1877	30 Hi B 1806-1832 31 Mh A 1800-1877	62 Jb A 1764-1848	1	124 Jo A x 125 Ge M	1	
					63 Ma R 1782-1844		126 Ja R x 127 Mlo L		2

Ce tableau se lit horizontalement de gauche à droite. Avec un peu d'entraînement cela se lit facilement.

Chaque case contient un couple d'ancêtres caractérisé par les n° Sosa habituels (pair pour les hommes et impair pour les femmes) Cette présentation est plus porteuse de sens que les simples listes Sosa par n°

Pour des raisons de confidentialité, on a indiqué ici les initiales des prénoms et une lettre majuscule pour les patronymes, chaque personne étant caractérisée par ses dates de naissance et de décès.

## D- Le Calcul de l' Implexe et les limites de l'exercice.

Au 5<sup>ème</sup> degré sur ce tableau, on remarque l'existence de 3 couples cités plusieurs fois (les n° 2, 1 et 6)

JlmB(2) est cité 5 fois, JbA(1) est cité 3 fois et LmC(6) est cité 2 fois et 12 sont cités 1 fois (sans implexe).

Soit  $2 \times 5 + 2 \times 3 + 2 \times 2 + 12 \times 1 = 32$  personnes dont 18 réelles °

Pour le 6<sup>ème</sup> degré on a 4 couples ancêtres repris plusieurs fois (38 étant le frère de 32) Voici le décompte  
3&4 est cité 5 fois, 1 est cité 4 fois, 2 est cité 3 fois 10&11 est cité 2 fois et 11 sont cités 1 fois.

$4 \times 5 + 2 \times 4 + 2 \times 3 + 4 \times 2 + 22 \times 1 = 64$  personnes dont 34 réelles

On peut continuer pour le 7<sup>ème</sup> degré avec 5 couples d'ancêtres repris plusieurs fois :

$4 \times 7 + 4 \times 5 + 4 \times 4 + 4 \times 3 + 4 \times 2 + 44 \times 1 = 128$  personnes dont 64 réelles

Dès le 8<sup>ème</sup> degré, les choses se compliquent avec 6 couples d'ancêtres repris plusieurs fois + 12 inconnus.

$8 \times 7 + 4 \times 6 + 4 \times 5 + 8 \times 4 + 8 \times 3 + 6 \times 2 + 76$  connus et 12 inconnus = 256 personnes dont 114 réelles (+12 ??)

Doit-on prendre pour réelles les 76 connus et aussi les 12 inconnus et probablement réels ?

Doit-on et peut-on considérer les inconnus comme des personnes réelles ? Où les placer ?

En cas de parentés multiples, doit-on affecter cette multiplicité aux inconnus leurs ancêtres ?

Au 9<sup>ème</sup> degré, nous n'avons pas remarqué de couples supplémentaires repris plusieurs fois et nous supposons que ces 12 inconnus sont issus de 24 inconnus, auxquels on ajoute 28 nouveaux inconnus soit au total une estimation de 52 inconnus.

On a continué pour les degrés 10, 11 et 12 en se rendant compte que les résultats sont totalement différents selon l'option donnée aux inconnus.

\*- On s'aperçoit que si l'on ne compte pas les inconnus, cela revient à les ignorer parmi les ancêtres connus ce qui donne des valeurs de l'implexe artificiellement exagérées.

\*- Et si on les compte parmi les réels, comment doit-on traiter leurs ascendants ? On fonce dans l'incertain.

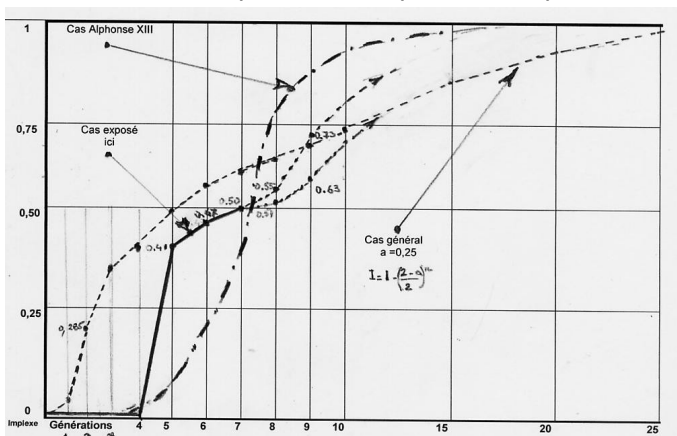
Après essais, la cause semble entendue : les chiffres de l'implexe perdent toute signification quelle que soit l'hypothèse retenue, dès que les inconnus prennent une importance supérieure à 10%.

Voici en tous cas les débuts de ces calculs pour les 9 premiers degrés :

Calculons les implexes pour les degrés successifs, en faisant 2 options selon que l'on compte les inconnus dans les réels ou non.

Option mini = inconnus non comptés

Degré	Nthéo	Nréel	l'implexe
1	2	2	0
2	4	4	0
3	8	8	0
4	16	16	0
5	32	18	0,44
6	64	34	0,47
7	128	64	0,50
8	256	114	0,55 mini
8	256	126	0,51 maxi
9	512	136	0,73 mini
9	512	188	0,63 maxi



Retenons que l'apparition d'un nombre important d'inconnus fait perdre toute valeur au concept d'implexe.

La hausse vers la valeur 1 approche rapidement, comme l'indiquent les courbes ci-dessus

Doit-on abandonner ce concept ? Cela dépend nous le voyons ici de la possibilité de posséder des listes à peu près complètes. Ce qui est très rare, mais pas impossible.

## E- Un autre cas d'école : la noblesse..

Il existe en effet un cas où les inconnus sont rares pour un nombre important de générations. C'est celui de la généalogie de nombreuses familles nobles, surtout s'il s'agit de « races anciennes » selon la terminologie utilisée pour ces généalogies.

J'ai donc présenté en séance la généalogie de Jean de BOURNONVILLE né vers 1350, dont nous descendons par 4 côtés différents (plus 2 du côté de mon épouse).

Ceci constitue le tome 3 de ma généalogie qui visite par ce biais l'Histoire de France et de l'Europe entière jusqu'au temps de Clovis, que l'on peut considérer comme le créateur des généalogies documentées laissant de côté les contes merveilleux des anciens (César prétendait descendre de Vénus !)

Evidemment, les certitudes en ce domaine ne peuvent être absolues, mais n'est-ce pas le propre de tout document généalogique non fondé sur une vérification ADN (et encore ?). On peut tout contester, mais aussi accepter de prendre en compte les recherches actuelles qui vont résoudre des énigmes millénaires.

Il y a aussi bien sûr (hélas) des généalogies fantaisistes remontant sans rire jusqu'à Adam !

Cette présentation ne tombe pas dans ce travers et semble avoir intéressé l'auditoire autant par la masse de la documentation récoltée depuis 60 ans que par son mode de présentation reliée aux contextes historiques vérifiables.

En tous cas, les cas d'implexe y fourmillent : avis aux amateurs. (cf Alphonse XIII)

## F-CONCLUSION

La notion d'IMPLEXE est intéressante, mais COMPLEXE.

Le plus souvent, cela vous laisse très PERPLEXE.

J'espère néanmoins vous avoir intéressé.

Henri DUCHÂTEAU

NB : Il est question que je reprenne cette question en octobre 2012, en développant la partie Généalogie de la noblesse qu'un roturier de mon genre retrouve dans sa généalogie.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, on retrouve ce cas très fréquemment, pour peu que l'on atteigne la 15<sup>ème</sup> ou la 17<sup>ème</sup> génération.

## 2 - 2 - DÉJEUNER-DÉBAT DU 17 NOVEMBRE

avec **MADAME ELISABETH PIETRI**

**Présents** : Michel COMBES, Bertrand COR, Gérard DAGRON, Jacques DORMEUIL, Henri DUCHÂTEAU, Alain DUCROS, Henri GONDINET,, Raymond GUASCO, Maurice LAFEUILLADE, Hector LECOMTE, Roger LE MASNE, Ronald MATTATIA, François PERRARD, Pierre PETIT, Thérèse et François QURIS, Jean VAN DEN BROEK, Henri VEYSSEYRE et Madame.



**Excusés** : Jacky BERNIER, Michel JACOTY, PATERNOSTER, Albane de ROCHEFORT.

Nous étions donc une vingtaine à ce déjeuner-débat consacré à la paléographie et animé par Mme Elisabeth PIETRI, diplômée de l'Ecole des Chartes.

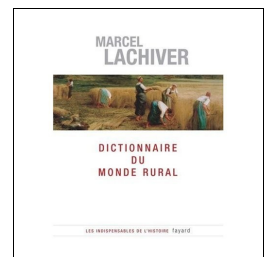
Nous avons dû décaler cette manifestation l'an dernier en raison des travaux, pour des problèmes de mails qui n'arrivaient pas à leur destinataire (et qui ne sont pas élucidés) nous avons eu de très grosses difficultés pour recontacter Mme Pietri mais tout s'est arrangé et nous avons pu avoir une réunion passionnante !

C'était la première fois que Centrale-Généalogie faisait appel au nouveau traiteur de la Maison des Centraliens rénovée, nous n'avons pas été déçus, ce déjeuner fut une réussite.

L'exposé de Mme Pietri a passionné les auditeurs mais le sujet est tellement vaste... en moins de 2 heures nous ne pouvions que l'effleurer ! il ne peut être question de reproduire dans notre revue un cours de paléographie qui nécessiterait un grand nombre de bulletins... et puis les polices de caractères dont nous disposons ne permettraient pas de construire un texte cohérent sur ces écritures anciennes ! Nous nous contenterons donc de citations, de reproductions, d'exemples... qui ont été évoqués pendant ces deux heures si denses.

- des conseils de lecture d'abord
  - de Michel LACHIVER : le "*dictionnaire du monde rural - les mots du passé*" : un outil de recherche précieux pour le vocabulaire de la vie rurale mais aussi artisanale;
  - pour se re-familiariser avec l'ancien français, se replonger dans la lecture de Rabelais est une très bonne approche,
  - un petit guide, maintenant difficile à se procurer mais qui fait référence :

**"la lettre, le mot, la phrase dans les textes français anciens"  
de Françoise et Pierre UCLA.**





- nous avons ensuite survolé quelques grands sujets le la paléographie :
  - la forme des lettres,
  - les abréviations...

Vous pourrez retrouver des chapitres détaillés sur la paléographie, et notamment ces sujets, sur un grand nombre de sites internet, nous vous recommandons par exemple :



le site [Histoire-Généalogie](#):



[GeneaWiki](#), l'encyclopédie en ligne de la généalogie

Exemple de **forme des lettres** sur [Histoire-Genealogie](#)

E:	2 5 6 7 8 9 e 3 4 6 7 8 9	2 5 6 7 8 9	
F:	f f f f f f f f f	f f f f	
G:	g g g g g g	g g g g	g: pour ger
H:	h h h h h h h h h h	h h	
IJ:	i j i j i j i j i j i j	i j i j i j	

Exemple : avec PAR, PER,  
(Par)lement, (Par)tye, (Per)sonne, (Par)eil, ...

*Parlement Parlye Peronne Parleil*

Exemple : avec PRO et PRE  
P(ro)pre, P(ro)mis, P(ro)chain, P(ro)che, ...

*Propre Promis Prochain Proche*

Ensuite les abréviations en exposant, forme plus classique.

Exemple : Cinq(ui)me, Con(se)llier, sous(s)igné, ...

*Cinq<sup>me</sup> Con<sup>se</sup>llier sous<sup>s</sup>igné*

Les abréviations Courantes :

Exemple : Ahuy pour Aujourd'hui

*Ahuy pour Aujourd'hui*

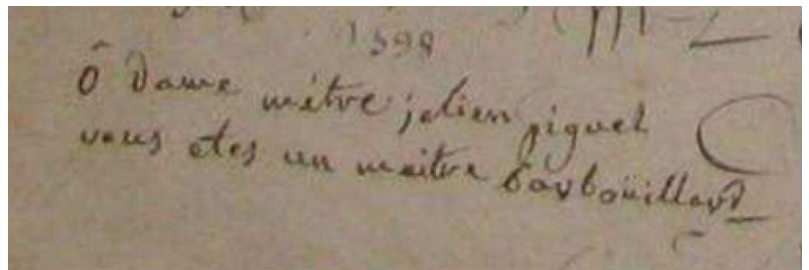
K:	k k k	k	
L:	l l l l l l l l l l	l l l l l	l: pour lire (lettre)
M:	m m m m m m	m m m	m: pour mar ou mer
N:	n n n n n n	n n n	
O:	o o o o o o	o o	
P:	p p p p p p p p	p p p p	p: pre, pri, pra, pro... p & p: par, per



Madame PIETRI nous a fait circuler un certain nombre de copies de documents anciens, avec des écritures quelquefois fort belles, d'autres fois beaucoup moins...! Nous avons tous été confrontés à cette grande variété qui bien souvent nous a posé de grandes difficultés. mais elle n'est pas toujours liée à l'âge du document : celui qui, d'une belle écriture, illustre la couverture du présent bulletin date de 1301, il vient des Archives des Yvelines et il s'agit de la "Ratification par Philippe Bequart de la donation faite à l'Abaye de Neaufle,,,"

D'autres fois, même les contemporains du scribe avaient des difficultés ! Ainsi cette apostrophe au scribe habituel relevée sur un registre de Melesse (Ille et Vilaine) :

Mais il est vrai que ceci date de 1598 !



Parcourir les registres permet bien souvent des découvertes, pour terminer, voici la retranscription d'un texte, trouvé par notre invitée d'honneur dans les registres de Boissy sans Avoir (Yvelines) :

**Abbé LEPAS, curé de Boissy sans Avoir, témoin de la vie au village au XVIII<sup>e</sup> s.**

**La vie religieuse : Mariage**

*On ne doit pas souffrir jouer du violon dans l'église aucunement. Cet usage n'est point ici de le faire, au contraire, il est entièrement aboli.*

**Peu de festin** : On devrait ne prier pour les mariages et y assister que les personnes nécessaires, et dont on ne peut absolument se passer, ou du moins les parents très proches, surtout point de garçons ni de filles, ni par conséquent de violons, dont on a souvent grand lieu de se repentir à long terme, ce qui ne peut apporter de bénédictions aux nouveaux mariés qui sont causes de bien des crimes et en commettent eux-mêmes.

**Point de cohue** : Nous l'avons conseillé à plusieurs qui l'ont observé et nous en ont remercié, et je crois que la pauvreté et misère qui ne diminue pas seroit dans la suite aussi bonnes et meilleurs prédicateurs que nous.

**Messe du lendemain** : A l'occasion des noces, il se passoit ici des immodesties et des impiétés. le lendemain on sembloit avoir beaucoup de dévotion à assister et faire assister la mariée à la messe, mais c'étoit plutôt pour y faire après la messe leurs infamies envers la mariée, qu'il seroit ridicule de vous rapporter ici, qui fait honte au christianisme, et fait voir combien peu on a de respect dans le cimetière pour l'Eglise, dans les rues et partout ailleurs, pour le sacrement de mariage, dont on perd bien vite et la grâce et le ressouvenir. Et pour en détruire l'abus, je me suis plusieurs fois abstenu de célébrer le lendemain la messe, ou de la dire à une heure peu commode pour ces assemblées. Je ne dis rien de ce qui se passe pendant la nuit des noces, ou n'ayant pas de quoi loger et coucher, les convives sont obligés de la passer pêle-mêle dans les granges ou autres semblables lieux, et pour se soustraire de la vue et de la compagnie des personnes qui pourroient les contenir et empêcher bien des désordres, qui souvent se découvrent par des suites scandaleuses et fâcheuses.

**Jarretière lors d'un mariage** : Une autre indécence qui se passe lors d'un mariage et qu'on se fait honneur de conduire jusque dans l'église le lendemain de la messe, c'est que quelqu'un s'empare ou violemment ou quasi poliment des jarretières de la mariée, et ceux qui les obtiennent les portent avec emphase le lendemain à la messe, quand ils y assistent, surtout s'il y a un violon .

**Centrale Généalogie remercie sincèrement son invitée d'honneur  
pour sa participation à cette manifestation.**

## **2 – 3 - COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 08/12/2011**

(voir le CR complet sur le site :

<http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/doc-activites/reunions/cr-2011-12-08.pdf>)

**Présents** : Bertrand COR, Jacques DORMEUIL, Henri DUCHÂTEAU, Henri GONDINET, Raymond GUASCO, Roger LE MASNE, Ronald MATTATIA, François PERRARD, François QURIS, Pierre RENAUD, Jean VAN DEN BROEK.

**Excusés** : Jacky BERNIER , André DENIS, Raymond FRAYSSE, Maurice LAFEUILLADE, Michel et Geneviève NOIRBENT, Pierre PETIT, Jean-Auguste ROBIN, Albane DE ROCHEFORT et... les provinciaux !

- **Des nouvelles de notre camarade André** :

Voir en [page 2](#).

- **Point sur les cotisations** :

Voir en [fin de bulletin la situation mise à jour au 16 décembre](#):

Au 8 décembre 17 camarades sont déjà à jour pour 2012, voire pour plus longtemps !

Un peu plus d'une douzaine de camarades n'ont pas donné signe de vie depuis au moins 2008, ni répondu aux messages qui leur ont été envoyés; il est décidé de les considérer définitivement comme "Perdu de vue" et de les retirer de notre liste de diffusion,

- **Programme des activités de 2012** :

Voir [paragraphe 2-5 ci-après](#).

- **Appel aux communications pour VnA n°67**

Merci à tous ceux qui ont contribué à remplir ce bulletin !

Nous avons essayé de reprendre le rythme normal et de réduire le retard du numéro précédent mais les absences en période de fêtes ont compliqué les choses !.

**Ne baissez pas les bras** : vos communications sont encore attendues pour le prochain numéro !

- **Musée centralien** :

Les trois premières galeries (l'abeille, la strasse et les profs, février, mai et septembre 2010) ne sont plus en ligne, actuellement vous pouvez trouver sur le site les deux suivantes. : 4<sup>ième</sup> galerie : M. VERON et 5<sup>ième</sup> galerie sur cinq autres professeurs (Hadarar, Naudin, Chagnon, Desmaret et Jacobson).

Merci de vos idées et de vos apports pour les galeries futures.

- **Trombinoscope** :

Il est disponible sur notre site Web, quelques photos sont manquantes, elles seront re-demandées aux intéressés.

A propos de la page « **In Memoriam** » en hommage à nos disparus : nous avons appris récemment le décès de notre camarade **Jacques SURAUD (49)**, si un camarade le connaissait personnellement un article pour un prochain bulletin serait le bienvenu.

## Calendriers, détermination de la date de Pâques...

par Roger LE MASNE

Brillant exposé de notre si savant camarade qui nous a fait découvrir nombre de finesses que nous ignorions !

L'ensemble de cette présentation est disponible sur notre site :

- le fichier de présentation en entier (34 vues, 5,2 Mo)

[http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/doc-activites/reunions/20111208\\_rlm\\_calendrier.pdf](http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/doc-activites/reunions/20111208_rlm_calendrier.pdf)

- les textes de commentaires (11 pages, 0,4 Mo)

[http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/doc-activites/reunions/20111208\\_rlm\\_calendrier\\_commentaires.pdf](http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/doc-activites/reunions/20111208_rlm_calendrier_commentaires.pdf)

Nous ne reprendrons ici que quelques unes des vues de cette présentation de Roger :

### Introduction :

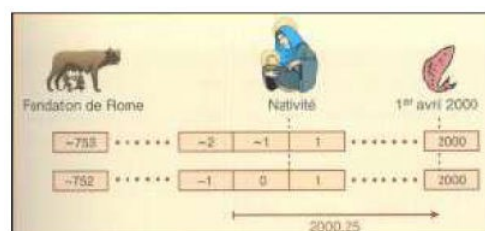
- Calendrier : vient du latin calendæ = "appel" pour le paiement des loyers à Rome
- Systèmes de division du temps, plusieurs échelles : jours, mois, années.
- Nécessité d'un calendrier : l'homme de toujours voyant nuit et jour, le soleil se levant, le soleil se couchant, a voulu se repérer : Robinson, un prisonnier. ont compté les jours; et dans tous les domaines, agricole d'abord, commercial ensuite cela a toujours été une nécessité de compter le temps.
- La mesure du temps est naturellement liée à trois phénomènes astronomiques
  - jour solaire moyen
  - lunaison
  - année tropique
- Difficulté : connaître avec précision ces durées, notamment l'année et les rendre mesurables.
- D'où divers calendriers selon les cultures, les civilisations, les époques, les religions :
  - calendriers lunaires,
  - luni-solaires
  - solaires.

### Les unités naturelles de temps :

- Le jour : rotation de la terre sur elle-même
- Le mois : primitivement lié à la lune (retour de la lune en conjonction avec le soleil)
  - mois alternés de 29 et 30 jours
  - lunaison : 29j 6h à 29j 20h environ
  - désormais détaché du calendrier
- L'année : 360 jours puis, les saisons se décalant, 365 jours :  
*l'ombre à midi d'un bâton planté en terre d'un équinoxe de printemps à l'autre = 365,24220 jours*

### Le décompte des jours :

- Premier moyen :
  - hier était le jour n, aujourd'hui c'est le jour n+1
  - le 28 février 2000 était le jour 2 451 603, le 29 février était le jour 2 451 604
  - c'est le **jour julien** : **origine des temps : 1er janvier 4713 av. J.-C. midi**
  - il s'agit du temps universel (UT) : première décision de l'UAI - Union Astronomique Internationale.
  - mais on a modifié l'origine des temps : jour julien modifié (MJD) = jour julien - 2 400 000,5, soit : nouvelle origine : 17 novembre 1858 à 00h
  - 
  - enfin origine des temps : 1er janvier 2000 à midi : c'est le jour 2 451 545 (seconde décision de l'UAI en 1984)
  - avantage : on ne se soucie plus des années bissextiles ni des mois de 28 à 31 jours.
- Deuxième moyen : découpage en années, mois, jours, voire semaines





**Réforme julienne :**

- Calendrier romain : jusqu'à Jules César c'est un illogisme absolu :
  - 10 mois : 4 de 31 jours et 6 de 30 jours,
  - puis deux mois supplémentaires,
  - décompte des jours fixé par les pontifes de Rome qui augmentent ou diminuent la durée des magistratures, avancent ou retardent les échéances, favorisent bénéfiques ou faillites des fermiers du fisc.
- Jules César (-100/-44) décide de mettre de l'ordre. Il fait appel à Sosigène (Alexandrie) et réforme le calendrier
  - on abandonne toute référence à la lune,
  - le calendrier julien est essentiellement solaire
  - on se range à l'hypothèse [connue depuis Ptolémée (Égypte, - 246)] : l'année comporte 365,25 jours, c'est l'intervalle entre deux équinoxes de printemps.
    - **décision 1** : jour additionnel tous les quatre ans : année bissextile, bis-sextus ante calendas martias (le sixième jour avant les calendes de mars était dédoublé)
    - **décision 2** : équinoxe de printemps fixé au 25 mars
    - **décision 3** : année en cours portée à 455 jours (année 708 ab urbe condita, 45 av. J-C appelée année de confusion)
    - **décision 4** : début de l'année avancée du 1er mars au 1er janvier la réforme julienne commence le 1er janvier de l'an 45 av. J-C

**Réforme grégorienne :**

- prise de conscience du décalage de l'équinoxe de printemps en 1582 : fixé au 21 mars mais tombant le 11 mars,
- connaissances des astronomes plus approfondies,
- rôle de l'Église : calendrier solidaire des fêtes religieuses; plusieurs conciles cherchèrent à résoudre la question, le pape Grégoire XIII (1572-1585) décida en 1582 :



**décision 1** sur les jours bissextiles, durée de l'année : **365,2422** jours, en examinant les décimales

durée de base :	365
1 jour de plus tous les 4 ans :	+0,25
1 jour de moins tous les 100 ans :	-0,01
1 jour de plus tous les 400 ans :	+0,0025
<b>TOTAL :</b>	<b>365,2425</b>

- les années 1700, 1800, 1900 n'ont pas été bissextiles,
- les années 1600, 2000 ont été bissextiles,
- reste à supprimer 0,0003 : soit 3 jours tous les 10 000 ans

**décision 2** : rattrapage, les dix jours du 4 au 15 octobre 1582 sont supprimés

- Accueil mitigé de la décision : désaccord catholiques-protestants, Kepler juge préférable d'être en désaccord avec les étoiles qu'en accord avec le pape
- Mise en oeuvre étalée sur quatre siècles, nombreuses décisions de date d'application très variable suivant les pays
- D'où quelques faits anecdotiques :

- Sainte Thérèse d'Avila est décédée dans **la nuit du ... 4 au 15** octobre 1582
- Shakespeare et Cervantès sont tous les deux décédés le 23 avril 1616 mais il y a 10 jours d'écart entre ces décès...
- La révolution russe est une révolution d'octobre ou de novembre ? (25 octobre julien / 7 novembre grégorien)



**Epacte, lettre dominicale, cycle solaire et nombre d'or...:**

Notre ami a attiré notre attention sur un détail d'un objet que nous connaissons bien, que nous avons vu, revu et revoyons presque quotidiennement, et depuis fort longtemps... mais qui gardait un mystère : notre **calendrier des Postes**, celui que vient nous proposer notre facteur à chaque fin d'année !



Aucun des participants à notre réunion n'avait jamais remarqué, en bas du mois de février, là où il y a toujours une petite place, avec les 2 ou 3 jours en moins, cette mention sibylline : "**Epacte 25, lettre dominicale B, cycle solaire 4, nombre d'or 17, indiction romaine 4**" (pour 2011)

Et bien notre ami et conférencier nous a expliqué en détail tous ces mystères... par manque de place nous ne les reproduisons pas ici mais vous pouvez les retrouver en [pages 11 à 18 du texte complet de sa présentation](#), sur notre site; nous ne reproduisons pas non plus ici ses explications sur la *période julienne de Scalinger* (à la page 10) dont peu (ou plutôt aucun !) d'entre nous n'avait jamais entendu parler !

20 S NESTOR	20
27 D HONORINE	27
28 L ROMAIN	28
	29
	30
	31

QUIN 5 9

Epacte 25 — Lettre dominicale B  
Cycle solaire 4 — Nombre d'or 17  
Indiction romaine 4

19 h 20 (T.U.) - ÉTÉ (Solstice) : le 21.06 à 17 h 16 (T.U.) - Éclipses partielles de SOL

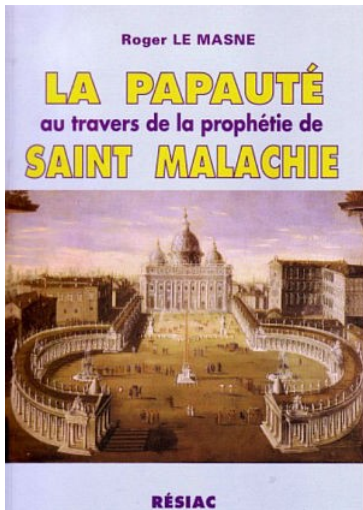
### La date de Pâque :

- Origine dans la Bible :  
"Le premier mois, le quatorzième jour du mois, c'est la Pâque de Yahvé ( Nombres 28,16)"
- Décision du Concile de Nicée (en 325) :  
le dimanche qui suit le quatorzième jour de la Lune qui atteint cet âge au 21 mars ou immédiatement après
- Âge 0 de la lune = nouvelle lune ==> variations de la date de Pâques **du 22 mars au 25 avril (35 dates possibles)**  
(L'âge 0 de la lune est la nouvelle lune., la pleine lune tombe le quatorzième jour.  
L'équinoxe de printemps est le 21 mars. Une lune est dite pascale si elle tombe le 21 mars ou immédiatement après.
- Premier cas extrême : la nouvelle lune est le 7 mars, le quatorzième jour est donc le 21 mars et ce jour est un samedi. Le dimanche qui suit est donc le 22 mars et c'est Pâques.
  - Pâques est le 22 mars
- Deuxième cas extrême : la nouvelle lune est le 6 mars, le quatorzième jour est donc le 20 mars, ce n'est pas une lune de printemps. Il faut donc attendre la lune suivante qui sera le 4 avril. Le quatorzième jour sera le 18 avril. Si ce jour est un dimanche il faudra prendre le dimanche suivant qui sera le 25 avril.
  - Pâques est le 25 avril
- Exemple, année 2011 : la nouvelle lune était le 3 avril, le quatorzième jour est le dimanche 17 avril, Pâques est donc le dimanche qui suit, 24 avril.
  - Pâques est 24 avril

### La prophétie de Saint Malachie :

Saint Malachie, moine Irlandais bénédictin, évêque, ami de Saint Bernard, mort en 1148.

Un texte, prétendu de lui, est apparu en 1595. Il s'applique aux papes successifs dans un livre retraçant la mémoire des bénédictins illustres. Il donne 111 formules de deux ou trois mots latins appliquées aux papes successifs depuis 1143. Les noms des 71 papes de 1143 à 1572, connus donc lors de la parution du livre, sont fournis. Les noms des 40 suivants étaient inconnus à l'époque, et, pape après pape, on a rempli la case. Moi-même j'ai ajouté les noms de Jean-Paul II et Benoît XVI



On trouve des coïncidences étonnantes qui pourraient avoir l'allure de prophéties.

- Peregrinus apostolicus : Pie VI (1775-1779)
- Aquila rapax : Pie VIII (1800-1823)
- Religio depopulata: Benoît XV (1914-1922)
- Pastor angelicus : Pie XII (1939-1958)
- De labore solis : Jean-Paul II (1978-2005)
- Gloria Olivae : Benoît XVI (2005)
- Benoît XVI est le 111e et dernier pape de la liste.

Le texte dit ensuite :

"Pendant la dernière persécution que souffrira la Sainte Église romaine siégera Petrus Romanus. Il paîtra les brebis au milieu de nombreuses tribulations. Celles-ci terminées, la ville aux sept collines sera détruite ; et le Juge redoutable jugera le peuple."

De nombreux calculs arithmétiques avec chiffres et lettres, au long des 111 formules, conduisent à l'année 2012.

Les nombreux rapprochements étonnants avec les papes ou les événements qu'ils ont vécus sont tels que l'on ne peut pas parler de coïncidences mais qu'il faut plutôt y voir un document inspiré et contrairement à une idée répandue cette prophétie n'annonce en rien la fin du monde.

NDLR : se référer à l'ouvrage que notre camarade a écrit sur ce sujet, disponible par exemple à la [Procure](#), chez [Cultura](#)...

Pour compléter l'exposé de Roger, Vive nos Ancêtres vous indique un lien sur un site qui vous offre aussi un tour du monde des calendriers : la [saga des calendriers](#)

### Une petite énigme pour terminer :

**31 oct = 25 déc**

Où, quand, pourquoi, comment ? démonstration dans le prochain bulletin !

## 2 - 4 - DERNIÈRES NOUVELLES DE CENTRALE-HISTOIRE par J.L. BORDES

Le groupe Centrale-Histoire est très occupé par la préparation des deux colloques de fin 2012, avec Paris IV Sorbonne sur les Centraliens étrangers et à l'étranger, avec aussi les participations de l'INHA et du musée d'Orsay sur William LeBaron Jenney.

Au cours de ses travaux, au terme d'une longue traque, Centrale-Histoire a rencontré ce major de la promo 1878 dont la trajectoire bolivienne sur l'Altiplano, mérite d'être connue sans attendre articles et brochures qui vont lui être consacrés : **Louis SOUX**.

Le lien vers la page qui lui est consacrée sur le site de [Centrale-Histoire](#).



Pont suspendu sur le Rio Pilcomayo (sur la route de Sucre à Potosi)

Né en 1854 à Sainte-Croix en Ariège, fait ses études à l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence (de 1870 à 1873), avant d'intégrer l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures en 1875, dont il sort **major de la promotion 1878**. Il fait connaissance de façon fortuite avec Aniceto Arce futur président de la République Bolivienne, en 1881 à l'Exposition internationale de l'Electricité à Paris. Ils se lient d'amitié. Celui-ci lui propose de rentrer avec lui en Bolivie.

Arrivé à Sucre en 1883, Louis Soux commence sa carrière bolivienne par la mise en valeur des immenses domaines de Arce avant d'intervenir dans ses exploitations minières sur l'Altiplano. Arce élu président de la République de Bolivie de 1888 jusqu'en 1892, met en

œuvre une politique de développement des routes et chemins de fer. Louis Soux refuse le poste de directeur des Travaux publics de Bolivie que lui offrait Arce. Ils se séparent en très bon terme. Louis Soux préfère œuvrer dans le secteur privé. Il va déployer une activité protéiforme considérable dans 3 domaines :

- celui de l'exploitation minière et du traitement des minerais, où il dirige puis possède des sociétés. Se chargeant de la conception des installations nécessaires, en particulier énergétique, il introduit de nombreuses innovations dans l'exploitation minière, le traitement des minerais, en vue de la production d'étain. La *Compania minera unificada del Cerro de Potosi* constitue en 1920 un aboutissement de son action.
- celui d'une activité d'ingénieur civil pour l'Etat ou des collectivités locales. On rappellera deux ponts suspendus, des lignes de chemins de fer, l'adduction d'eau de Sucre, des centrales hydroélectriques
- celui d'édile à Potosi pour la gestion des ressources en eau, de consul de France, entre autres nombreuses responsabilités.

Marié en 1889, il eut 7 enfants. Il décède à 85 ans le 18 octobre 1939, à Cayara.

## 2 - 5 - LE PROGRAMME 2012

16-févr	Réunion	Henri DUCHATEAU	Echanges d'expériences sur le thème "Editer, publier un ouvrage..."
22-mars	Réunion	François QURIS	Echanges sur nos généalogies, attentes, problèmes, outils...
19-avr	Réunion	Roger LE MASNE	Vingt générations de Bretons et de Gascons
24-mai	Réunion	Sujet à trouver,,,	
5-6-7-juin	Voyage	???	Auxerre - St Fargeau - Guédelon
20-sept	Visite		???
18-oct	Réunion	Henri DUCHATEAU	L'implexe pour les nuls (reprise de l'exposé du 13/10/2011)
15-nov	Déjeuner-débat	Yves GOBILLIARD	La base ROGLO
13-déc	Réunion	Bertrand COR	"Le généalogiste au service de la recherche, une expérience d'entraide féconde" (exposé prévu 12/2011)

Un sujet d'exposé pour mai et une visite à organiser restent à trouver, **merci aux volontaires !**

Le voyage annuel pourrait être organisé en juin sur les bases qu'avait jeté André l'année dernière (dossier préliminaire 2011 disponible) **mais il est indispensable qu'un volontaire se dévoue pour prendre en charge cette organisation, qui ???**

**ATTENTION** : les réunions prévues en février et mars sont des **réunions d'échange** où il est indispensable que chacun apporte son expérience, sa vision du sujet, tous vos apports personnels complémentaires seront bien sûr les bienvenus !

Pour cette raison il serait bon que chacun se prépare : pour vous aider vous pourrez trouver ci-après des "check-lists" des points qui pourraient être abordés par chacun pour ces deux sujets.

Bien évidemment le débat ne pourra être qu'enrichi s'il y a un maximum de communications et tous ceux qui pour des raisons de distance ou d'emploi du temps ne pourront participer à ces réunions sont tout à fait invités à nous faire parvenir à l'avance leurs expériences !

## **Février - échanges sur "Editer, publier un ouvrage" :**

Ecrire un livre est une chose, l'éditer, le publier en est une autre !

Plusieurs de nos camarades se sont lancés dans l'aventure et ont été confrontés à ces difficultés, le but de cette réunion sera d'échanger les expériences de chacun face aux nombreuses questions qui se posent une fois le mot FIN posé au bas de la dernière page...

Le "manuscrit" est maintenant le plus souvent un fichier informatique quasi-définitif, prêt à imprimer...

- quel format privilégier ?
- choisir un éditeur ou éditer soi-même ?
- ISBN, dépôt légal ?
- Ou édition *par* internet voire uniquement *sur* internet ?
- Problématique des relations avec un éditeur, contrat d'édition, droits d'auteur...?
- Quelle technique d'impression : offset, quadrichromie, laser, jet d'encre...?
- Photocopie ou impression ?
- A quel coût unitaire ? pour quel tirage ?
- Et quid de la diffusion, de la distribution ? se faire référencer ?

Les camarades "*auteurs*" et/ou "*éditeurs*" sont invités à nous aider à bâtir une check-list le plus exhaustive possible des thèmes à aborder pour que nous puissions la diffuser fin janvier avec le message de rappel de cette réunion.

## **Mars - échanges sur "Nos généalogies" :**

<b>Mes débuts...</b>	Qu'est ce qui m'a amené à faire de la généalogie, comment cela a-t-il commencé ? Depuis combien de temps ?
<b>Où en suis-je ?</b>	A quelle période je remonte ? Quelle est à peu près la taille de ma base de données ?
<b>Où est-ce que je vais ?</b>	Quels sont mes objectifs ? Quelle présentation du résultat de mes travaux ? Quels sont les à-côtés de la généalogie qui m'intéressent, l'histoire, la vie quotidienne...?
<b>Quelles régions ?</b>	ou quels pays...? Quelles sont mes zones de recherche ?
<b>Avec quels moyens ?</b>	Déplacement dans des centres d'archives, lesquels ? Relevés d'associations ? Recherches sur internet ? Autres moyens ?
<b>Associations ?</b>	De quelles associations généalogiques fais-je partie ? Quid de leurs revues ? A quelles "listes de discussion" suis-je abonné sur internet ?
<b>Bases de données ?</b>	Geneanet... Genealogie.com... Roglo... Geneabank... Bigenet... Bases de relevés d'associations... Bases ciblées géographiquement, ou sur d'autres critères ?
<b>Logiciels ?</b>	Si j'utilise un (ou plusieurs) logiciel(s) de généalogie, quels sont-ils ? Qu'est ce que j'en pense ? Leurs faiblesses, leurs qualités ? Quel est mon degré d'expertise pour éventuellement aider un camarade ?
<b>Site personnel ?</b>	Ai-je mis en ligne mes données personnelles ? Comment l'ai-je fait, de manière personnelle : avec quels outils ? ou en utilisant un serveur qui me proposait de le faire ? Quels bénéfices en ai-je tiré ? quels échanges en sont résultés ? ou au contraire quels inconvénients... " <i>co-pillage</i> "...?
<b>Cousinages ?</b>	Est-ce que mes recherches m'ont amené à découvrir de nouveaux cousins, plus ou moins lointains ?
<b>Paléographie ?</b>	Est-ce que je pourrai aider un camarade à déchiffrer un acte un peu "ardu" ?
<b>Solidarité...</b>	En quoi pourrai-je éventuellement assister un camarade ?

# 3 - LE COIN des CHERCHEURS

## 3 - 1 - EN FLÂNANT SUR LE NET...

par François QURIS

...enfin pas tout à fait en flânant, j'étais sur le site du [CGVY \(Cercle Généalogique de Versailles et des Yvelines\)](#), cercle dont je fais indirectement partie en tant que membre (et aussi animateur et webmestre) d'un Cercle associé ([AFACS Fontenay le Fleury](#)) : j'y ai trouvé une [base de données consacrée aux Gardes Suisses](#) avec un préambule écrit par notre camarade **Jean-Louis CHAUVIN**, je vous livre ci-après le contenu de cette page :

### **Base "les Suisses au service de la France" Préambule (par Jean-Louis Chauvin)**

*Créée en 1497, la "Compagnie des Cent Hommes de guerre Suisses de la garde" fut la première troupe permanente de Suisses engagés au service du Roi de France. Sous le nom de "Cent Suisses" elle survécut jusqu'à la Révolution. Parallèlement fut fondé en 1613 le Régiment des Gardes-Suisses, puis vers la fin du XVIIe siècle une dizaine d'autres régiments de même nationalité.*

*Recrutés dans leurs cantons d'origine par des officiers suisses, ils s'engageaient pour six ans (quatre ans à partir de 1767). Faisant preuve d'une valeur militaire qui mérite d'être rappelée sur les champs de bataille (Steinkerque 1692, Nerwinden 1693, Fontenoy 1745), ils assuraient en toutes circonstances la garde et le service d'honneur du roi. En temps de paix ils logeaient dans des casernes réparties en région parisienne ; ils participaient aux opérations de police ainsi qu'à toutes les cérémonies de la monarchie, les Cent-Suisses assurant la garde "du dedans" (service intérieur du palais), le régiment des Gardes-Suisses celle "du dehors".*

*Stabilisés dans notre région dès la fin du XVIIe siècle, les familles qui suivaient les soldats s'installent dans les communes d'accueil (Colombes, Meudon, Nanterre, Rueil, Saint-Denis, Sartrouville, Suresnes, Versailles, etc. pour ne citer que les plus proches). Les mariages se concluent d'abord à l'intérieur du groupe et le recrutement des compagnies reste familial, puis un certain nombre d'unions avec la population locale préparent l'intégration progressive de ceux qui se sont fixés en France.*

*Mais y eut-il réellement assimilation, à quel degré et sur quelle période se réalisa-t-elle ?*

*Les registres paroissiaux de la région versaillaise sont émaillés d'actes concernant les Suisses (baptêmes, mariages, décès, ou simples citations de témoins permettant de situer un nom, un lieu, une date). A l'occasion du relevé systématique des mariages des Yvelines, il a semblé intéressant d'en dresser un tableau alphabétique permettant de situer leurs éventuels descendants, et de fournir des éléments supplémentaires aux recherches.*

*Un premier article, avec une table d'actes d'état civil concernant des Suisses, a été publié dans le numéro 3 de mars 1988 de la revue Généalogie en Yvelines. A la faveur de la poursuite des relevés systématiques des mariages des Yvelines, cette série, publiée en plusieurs articles dans la revue, présente une nouvelle table de suisses (ou d'enfants de suisses), ou de personnes originaires de Suisse. La plupart sont des mariés ou des témoins de mariage. Y figurent aussi des personnes retrouvées dans d'autres actes (baptêmes, inhumations, abjurations), ou des bénéficiaires de pensions sur le Trésor (relevés aux Archives nationales). Un index des lieux d'origine cités dans les actes figure in fine.*

*La table concerne au premier chef la paroisse de Versailles Notre-Dame, mais aussi de nombreuses autres communes des Yvelines, principalement des environs de Versailles.*

*Les mentions portées dans les actes (fonctions, origines...) sont reproduites in extenso. La graphie des noms a été reproduite telle qu'elle a été relevée. Ce parti pris de fidélité peut rendre difficiles à reconnaître certains détails tels que le nom du commandant de compagnie ou le lieu d'affectation (porte du parc...).*

*Nous remercions le lecteur d'apporter toutes précisions qui pourraient ressortir de ses archives ou de ses recherches personnelles, et que nous publierons pour susciter éventuellement des échanges.*

Abréviations :

C.S. = cent-suisse

c. = canton,

d. = diocèse

Versailles N.-D. = Versailles Notre-Dame

\* = personne citée ailleurs dans la table.

L'accès à cette base, sur le site du CGVY, est gratuit.

C'est un sujet de prédilection de notre camarade, les plus anciens du Cercle se souviendront que Jean-Louis avait fait ici-même une conférence sur ce sujet le 10 avril 2003, conférence que vous pouvez retrouver dans votre collection d'anciens numéros de **Vive nos Ancêtres : numéro 33 de juin 2003**.



## **3 - 2 - QUELQUES INFORMATIONS SUR LE MARIAGE...**

**puisées dans les archives d'André DENIS**

Il s'agit là d'une "re-diffusion" d'un article d'André déjà paru... dans le **VnA n°3** de décembre 1995

### **MAJORITÉ**

Les actes et contrats de mariage sous l'Ancien Régime ne mentionnent pas les âges des impétrants mais seulement l'indication 'majeur' ou 'mineur'. C'est une source d'erreur pour rechercher les naissances, si on se fie aux règles actuelles. Rappelons donc que l'âge de la majorité a évolué comme suit :

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
- Édit de Février 1556 (dit de Henri II) :	30	25
- Loi du 29 Septembre 1792 :	21	21
- Loi du 30 Ventôse An 12 (21 Mars 1804) :	25	21
- Loi du 21 Juillet 1907 :	21	21
- Loi du 5 Juillet 1974 :	18	18

### **PUBERTÉ**

La puberté étant nécessaire à la procréation, son âge diffère selon les sexes et les climats. Bizarrement, l'homme a cru bon d'en fixer les âges, avant lesquels une dispense de l'Église ou de l'Etat est nécessaire pour le mariage :

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
- Ancien Régime :	14	12
- Loi du 29 Septembre 1792 :	15	13
- Loi du 30 Ventôse An 12 (21 Mars 1804) :	18	15

### **ACTES RESPECTUEUX**

Même après la majorité, les candidats au mariage devaient demander l'accord de leurs parents respectifs, sous peine de différentes sanctions, allant de l'accusation de 'rapt' jusqu'au déshéritement; l'Église était en droit de considérer un tel mariage comme 'clandestin', mais pouvait annuler cette procédure, et elle a fait preuve d'une grande largesse d'esprit. Le Code Napoléon, sans empêcher la validité du mariage, pouvait en retarder la célébration en fixant à 3 le nombre des actes respectueux à passer devant notaire avec un délai d'un mois entre chaque acte, sous peine d'un mois de retard par acte manquant. La loi du 20 Juin 1896 ramène à 1 le nombre d'actes respectueux. La loi du 21 Juin 1907 le ramène à une 'notification de projet de mariage', de plus en plus réduit. La loi du 2 Février 1933 a aboli cette procédure.

A noter que la présence des parents à la cérémonie du mariage était considérée comme consentement formel.

### **LES OBSTACLES AU MARIAGE**

#### Droit Canonique

Les empêchements prohibitifs 2 sont :

- l'omission de publication des bans;
- la célébration dans les périodes prohibées par l'Église (de l'Avent à l'Épiphanie, et du Mercredi des Cendres au dimanche de l'Octave de Pâques)
- la différence de culte entre catholiques et hérétiques
- les fiançailles contractées avec une personne encore vivante
- le voeu de chasteté ou d'entrée en religion

Les empêchements prohibitifs peuvent être levés par des dispenses.

Les empêchements dirimants sont :

- l'erreur sur la personne ou sur l'état
- la profession religieuse et l'engagement dans les ordres;
- la parenté naturelle ou civile;
- l'affinité naturelle ou spirituelle<sup>4</sup>
- le meurtre, l'adultère (clause supprimée en 1904), le rapt, la différence de religion, la violence, la folie, l'impuissance (sauf celle des vieillards - cette clause a été supprimée en 1791), la clandestinité;
- un mariage précédent encore subsistant.

## Droit civil

Les empêchements prohibitifs sont:

- le défaut d'actes respectueux (A. 151)
- l'existence d'une opposition au mariage (A.172)
- le délai de viduité pour la femme

Les empêchements dirimants sont :

- l'absence de consentement de l'un des conjoints (A.146)
- le dol ( tromperie commise en vue de décider quelqu'un à conclure un acte) ou la violence sur la personne de l'un des époux (A.180)
- l'identité de sexe entre les époux (jusqu'à quand ? . . .);
- le défaut d'âge (A.184 et 185) ;
- la parenté ou l'alliance à un degré prohibé (A.184) ;
- le défaut de publication préalable (A.183) si le tribunal juge le fait assez grave ;
- le défaut de publicité pour la célébration (A.191)
- l'existence d'un premier mariage non dissous (A.184)

## **QUELQUES REMARQUES COMPLÉMENTAIRES**

Mariage antérieur non dissous : la dissolution se fait par la mort (l'absence ne donne pas la certitude de la mort) ou le divorce ; la loi d'ordre public qui prohibe la bigamie ne s'applique qu'aux actes célébrés en France, et un étranger bigame par mariages célébrés hors de nos frontières ne peut être poursuivi.

Délai de viduité : après la mort du conjoint (date relevé dans l'acte de décès) ou le divorce (date de la transcription du jugement, puis celle où le divorce est devenu définitif, puis la date de l'ordonnance assignant les époux à résidence séparée). Les dix mois découlaient des observations d'Hypocrate (entre 180 et 300 jours)

Parenté ou alliance à un degré prohibé : le mariage est nul et le vice juridique porte le nom d'inceste ; le concile de Latran de 1215 limita les prohibitions en ligne collatérale au 4ème degré canonique, soit le 8ème degré civil (celui de petit fils de cousins germains); à noter que certains curés passaient leur temps à rechercher les ascendances de leurs paroissiens, pour retrouver les cas interdits afin de provoquer une 'dispense' de l'évêque (moyennant prébende) et procéder à un nouveau mariage. Les généalogistes modernes leur sont reconnaissants. Le Code Civil napoléonien permit l'union entre cousins germains. Aujourd'hui, la prohibition demeure entre parents en ligne directe, entre parents au 2ème degré (frère et soeur) en ligne collatérale, entre parents au 3ème degré (oncle et nièce; tante et neveu) et au 4ème degré (grand-oncle et petite nièce) ; toutes les autres unions sont permises.

Mariage des militaires et des diplomates : Un décret de 1808 oblige les militaires, marins et gendarmes à demander l'autorisation au conseil d'administration de l'unité (pour hommes de troupe et sous-officiers) ou au Ministère de la Guerre (officiers), même pour les hommes de réserve retournés dans leurs foyers. Les diplomates étaient soumis à la même autorisation. Aujourd'hui, militaires et diplomates doivent informer leurs hiérarchies si le futur est de nationalité étrangère.

Abus du divorce : L'ancien Code Civil interdisait le remariage de divorcés entre eux, ce qui fut aboli en 1930, tout en exigeant une nouvelle célébration du mariage.

Mariage 'in extremis' (à l'article de la mort) : ils n'ont jamais été interdits, mais les ordonnances de 1639 et de 1697 les avaient privés 'd'effets civils'.

## **3 - 3 - LES CONDÉ ET LES SADE**

**par Jean VAN DEN BROEK**

Louis III de Condé, Prince de Condé (1668-1710) marié à Mademoiselle de Nantes (bâtarde de Louis XIV) avait 9 enfants. Il était le fils du "Grand Condé" et de Claire Clémence de Maillé Brézé cette épouse (folle) que lui avait imposée Louis XIII à la demande de Richelieu, son oncle.

Parmi les 9 enfants, il y avait 6 filles et 3 garçons.

L'aîné, Louis Henri (1692-1740), avait épousé, en premières noces, sa cousine Marie-Anne de Conti, décédée en 1720, sans postérité, puis, en secondes noces, une belle et jeune princesse allemande, Caroline-Charlotte de Hesse-Reinfeld.

Les deux cadets, Charles, comte de Charolais, et Louis, comte de Clermont, ne s'allièrent pas.

Parmi les filles, seule Louise Elisabeth, qui épousa Louis-Armand, prince de Conti eut une postérité, un garçon et une fille que l'on maria dans la parentèle "Orléans".

Ainsi l'avenir de la branche "Condé" (la seconde lignée des Bourbon, depuis Henri IV, fils d'Antoine. Le frère cadet d'Antoine était Louis I de Bourbon, premier Prince de Condé) reposait donc sur *Caroline-Charlotte de Hesse-Reinfeld*.

L'ennui était que Louis Henri de Condé, adonné aux "mœurs italiennes", usé par les plaisirs, n'avait, dit-on, pas même consommé son union avec la belle allemande.

Louis Henri de Condé s'était attaché à la personne d'un brillant officier et diplomate, Jean-Baptiste de Sade. Il en fit un familier de sa maison, à l'hôtel de Condé de Paris et à Chantilly.

Une liaison amoureuse s'établit aussitôt entre Jean-Baptiste et Caroline-Charlotte. Condé arrangea alors un étonnant mariage pour Sade, dont la famille était désargentée, ce qui compliquait les choses. On installa à l'hôtel de Condé une cousine de l'ascendance Maillé des Condé, Marie Eléonore de Maillé de Carman, qui devint dame d'honneur de la Princesse de Condé, puis on la maria avec Jean-Baptiste de Sade en 1733. Elle apportait une belle dot.

Le premier (et seul) enfant de ce couple naquit en 1740, ce fut le célèbre "Marquis".

Marie Eléonore, occupée par ses fonctions, le délaissa dès la naissance et le Marquis finit par la détester.

Entre temps, était né à l'hôtel de Condé un garçon que Louis Henri de Condé fit baptiser sous le nom de Louis-Joseph de Condé (1736-1818).

Mais de qui était-il le fils ?

Une rumeur selon laquelle son vrai auteur était Jean-Baptiste de Sade circule depuis longtemps, mais nulle confirmation n'était disponible. Récemment Monsieur Xavier de Sade, descendant direct du Marquis a eu en mains une lettre d'un fonds d'archives (département de l'Aisne, à vérifier) qui le confirme. Cette lettre de la main de Caroline-Charlotte de Hesse-Reinfeld, adressée à Jean-Baptiste de Sade contient une déclaration d'amour et l'annonce de la naissance du garçon issu de leur union.

De fait, Donatien de Sade, le petit Marquis, et son demi-frère, Louis-Joseph de Condé, furent élevés ensemble à l'Hôtel de Condé, de 1740 à 1744, sous la houlette du sinistre et scandaleux comte de Charolais..... l'oncle, qui n'en était pas un.

Louis-Joseph de Condé émigra à la Révolution, et quelque fut son incapacité au plan militaire, il commanda la fameuse Armée des Princes, dont certains officiers sont des ancêtres de mes enfants.

Son fils, le fameux duc d'Enghien (1772-1804), portait les espoirs de la succession des Bourbon, bien qu'il fut Sade, en réalité. En effet après la disparition de Louis XVI et Louis XVII, la stérilité du couple du comte de Provence, futur Louis XVIII, la stérilité du couple du duc d'Angoulême et le mariage catastrophique du duc de Berry, refusé par son père, le comte d'Artois; il n'y avait qu'un seul héritier crédible de la couronne des Bourbon.

Mais il était un Sade.....

Ni Napoléon ni Talleyrand ne s'en doutaient. Ils préférèrent l'éliminer en 1804 dans les fossés du fort de Vincennes de la manière atroce et indigne que l'on sait. L'eussent-ils su, que serait-il advenu ?

**NDLR** : rappelons que Centrale Généalogie a consacré un déjeuner-débat à l'ascendance du Marquis de Sade en juin 2003, le compte-rendu de notre camarade VAN DEN BROEK en était paru dans le VnA n°33.

Voir aussi complétement "[dernière minute](#)" en dernière page.

### **3 - 4 - COUSINAGES AVEC DE TRES VIEUX CENTRALIENS**

**par Pierre BLIN**

Notre camarade **Pierre BLIN (68)** nous envoie une notice biographique concernant le camarade Henri POLLET de la **promotion 1851**.

**Henri Pollet**, Alphonse Bernoud, photographe de S. M. le Roi et de S.A.R. le Prince de Carignan. Florence, Livourne, Naples. **Blanche Calagnan**. Photographie des Deux Mondes, Pierre Petit, 31 place Cadet. →



- **Henri Edmond POLLET** ° Paris 2<sup>e</sup> 27.8.1831 † Séville 31.10.1889, inh. Séville dans une concession de dix ans, et depuis 1899 dans l'ossuaire, ingénieur civil de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures (1851), il partit à l'âge de 27 ans en Espagne avec Blanche CALAGHAN qu'il épouse à Séville, il revient momentanément en France vers 1865, pour s'occuper de l'éducation de sa fille ; Mr et Mme Henri POLLET figurent sur le faire part de décès de Madame VIDAL, née Marie-Nathalie DARROUX † 19.7.1881 (n) 83). Henri POLLET x Séville 31.10.1858 **Caroline Blanche**, dite **Marguerite CALAGHAN** ° Les Batignolles 22.8.1834 † Paris 10<sup>e</sup> 12.4.1882 inh. à Guignes-Rabutin où les dates figurant sur la tombe sont erronées, fille de **Rose CALAGHAN** ° Chantilly 30.12.1796 † Batignolles 15.8.1848 [fille de **Jean CALLAGHAN** irlandais, sergent en 1792, adjudant en 1796 dans les 'charrois de l'armée' en dépôt à Chantilly et de **Marie Louise BOTTE** La Roche-sur-Yon ° av. 1775] et [x Paris Saint-Roch 14.5.1825] de **Jean Louis DELRE** [fils de **Thomas Elie DELRE** et de **Marie Christine CAZENTINI**] ; d'où deux filles : **Adèle** l'aînée et **Cécile POLLET**

Il ajoute qu'Henri POLLET est oncle (?) la mode de Bretagne de Joseph COMPAGNON (°19.9.1882 + 18.8.1972) qui est lui de la **promotion 1905**

Il a retrouvé sa carrière dans la collection des anciens annuaires de la rue Montgolfier et ce Joseph COMPAGNON est lui cousin (également à la mode de Bretagne !) d'Emile LECOUR né à Paris 10e le 27.7.1880, décédé à Tours le 17.8.1968 **son grand-père !**

Il se souvient avoir entendu son grand-père dire que son cousin était sorti major de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Henri Pollet, lui, bien sûr, ne fut pas rue Montgolfier, mais dans l'hôtel Salé devenu maintenant le musée Picasso



## 4 - LE COIN des CURIEUX

### 4 - 1 - LE PORTAIL ET LES RÉFLEXIONS

par **André DENIS**

**Un article qu'André a transmis à nos jeunes camarades et qui est paru dans le PI n°31 du 02/06/2011.**



Un arc de triomphe monumental constituait le porche d'entrée (des élèves) de la rue Montgolfier. Véritable monument aux morts des guerres passées, ce chef d'œuvre en pierre de taille représentait un gaulois armé et triomphant, couronné de lauriers, sur lesquels picorait un gallinacé vainqueur. Quarante années après le déménagement à Châtenay, ce symbole suprême de la science triomphante est toujours en place, Sali par les chiures de pigeons, encombré de solex et de motos, il n'attend que quelques minima de soins de nettoyage avant d'être inscrit sur la liste des monuments classés par l'U.N.E.S.C.O. On espère un élan de



solidarité des T.V.C. pour poser un jour une plaque commémorative, signalant aux passants les sommes innombrables de trésors scientifiques qui vivent le jour dans ce temple des sciences modernes...

A raison de 250 ingénieurs par promo, et de plus de cent années de présence ici, on calcule aisément le formidable potentiel cérébral qui s'est épanoui en ces lieux, au fil du siècle. C'est ainsi, générations après générations, que des cohortes de professeurs, tous ingénieurs expérimentés, inculquèrent à leurs élèves les bases de connaissance indispensables à tout ingénieur. Toutes les sciences, tous les arts, toutes les manufactures passèrent sous cet arc de triomphe. Des milliers d'ingénieurs apprirent ici à lutter contre toutes dégradations de l'entropie... Ne me demandez pas de vous parler de l'enthalpie, c'est un concept encore plus compliqué... Mais je peux vous restituer l'intégralité des lignes et colonnes du tableau de Mendeleïev, vous déchiffrer les inscriptions peintes sur les flancs des wagons de marchandise ou vous donner la formule détaillée du diméthylcoprobenzénique, toutes choses très utiles dans la vie normale d'un ingénieur d'usine.



Un jour, mon directeur me demanda de calculer le cosinus phi général de l'installation électrique de l'usine. Il me fallut trois semaines, et trois tomes des « Techniques de l'Ingénieur », pour y arriver, sans que j'en tire de conclusions pratiques... sauf que je remplaçais ledit directeur quelques années plus tard...

C'est d'ailleurs une question qui m'obsède encore: De tout ce que j'ai appris à l'Ecole, qu'est-ce que qui me sert encore aux jours d'aujourd'hui ? La réponse est cinglante : « Rien ». La seule chose que j'ai réellement utilisée dans ma courte existence, c'est la célèbre règle de trois, apprise en classe de seconde. Tout le reste n'est que billevesées...

Tout le monde connaît l'histoire du fameux pont construit par un ingénieur Quat Arts (le pont s'écroule et le Quat Arts ne sait pas pourquoi...), celui construit par un Piston (le pont s'écroule et le Piston sait pourquoi) et celui construit par un X (le pont tient et l'X ne sait pas pourquoi). Mais rien n'explique rien...

Alors, qu'est-ce que la fameuse polyvalence de l'enseignement piston ? Aujourd'hui, je peux assurer que c'est la capacité d'échanger avec n'importe quel spécialiste un minimum de langage technique en ayant l'air de comprendre ce dont on cause... Et c'est peut-être tout simplement cela, la suprématie de l'ingénieur polyvalent : savoir, en toutes circonstances, donner l'impression de savoir de quoi l'on cause...

Alors, dépêchez-vous d'aller potasser votre prochain exam gé... mais auparavant, envoyez-nous votre avis sur cette question de base : à quoi sert tout ce qu'on a appris et oublié ?



## 4 - 2 - CENTRALE GENEALOGIE, éditeur répertorié !

par Ronald MATTATIA

Les voies d'Internet sont mystérieuses : en pianotant négligemment sur Google à la recherche d'un article sur Polytechnique dont j'avais entendu parler, je suis tombé sur le site des catalogues **SUDOC** (Système Universitaire de Documentation) qui répertorient plusieurs millions de documents.

J'ai eu la surprise d'apercevoir furtivement les noms d'André DENIS et de Benjamin LACOMBE. Mes illustres camarades étaient, en fait, cités avec tous les auteurs de « Paroles de Centraliens...d'hier et d'aujourd'hui ». En approfondissant, j'ai trouvé que ce catalogue citait également le premier « Parole de Centraliens ».

En voici les références :

[www.idref.fr/152975578](http://www.idref.fr/152975578) pour l'ouvrage de 2010 et

[www.idref.fr/153110325](http://www.idref.fr/153110325) pour celui de 2008

**A chaque fois, CENTRALE GENEALOGIE était mentionné comme l'éditeur.**

Cela m'a rappelé que notre Cercle figurait également sur un site consacré aux dictionnaires d'argot et ce, au titre du premier « Paroles de Centraliens » J'en avais perdu les références, mais encouragé par ce que je venais de lire, je fis quelques recherches et j'ai trouvé,

C'est **l'ABC de la langue française**, [www.languefrancaise.net/Argot/MattatiaDenis2008](http://www.languefrancaise.net/Argot/MattatiaDenis2008)

Je ne sais pas comment les travaux de notre Cercle finissent par aboutir sur ces sites, mais c'est bon en tout cas pour la notoriété de Centrale Généalogie

A suivre donc, car pourquoi ne pas espérer voit également figurer sur ces sites les CD réalisés par notre Cercle ? Cela me semblerait tout à fait mérité.

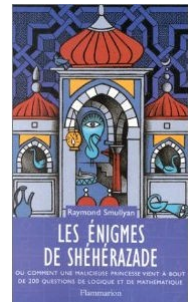
## 4 - 3 - POUR ENTRAINER VOS MENINGES.

**Rappel de l'énigme du n°66 :**

A QUELLE DISTANCE SE TROUVE LE SANCTUAIRE ?

Voici un problème d'arithmétique. Ali et son ami Ahmed habitent chacun à la même distance d'un sanctuaire. Ils se donnent rendez-vous là-bas à une heure donnée; ils partent de chez eux au même moment, Ali marchant à la vitesse de cinq milles à l'heure et Ahmed à celle de quatre milles à l'heure. Ali arrive au sanctuaire avec sept minutes d'avance, Ahmed avec huit minutes de retard. Quelle distance les deux hommes ont-ils parcourue?

*Enigme extraite du livre « Les énigmes de Shéhérazade »,  
par Raymond Smullyan, aux éditions Flammarion.*



**Et voici la réponse donnée par le livre :**

Si  $x$  est la distance, Ali a marché pendant  $x/5$  heures et Ahmed pendant  $x/4$  heures. Ahmed étant arrivé un quart d'heure après Ali, l'équation  $x/4 - x/5 = 1/4$ , nous donne  **$x = 5$** , Ali a donc marché 1 heure et Ahmed 1 heure 1/4.

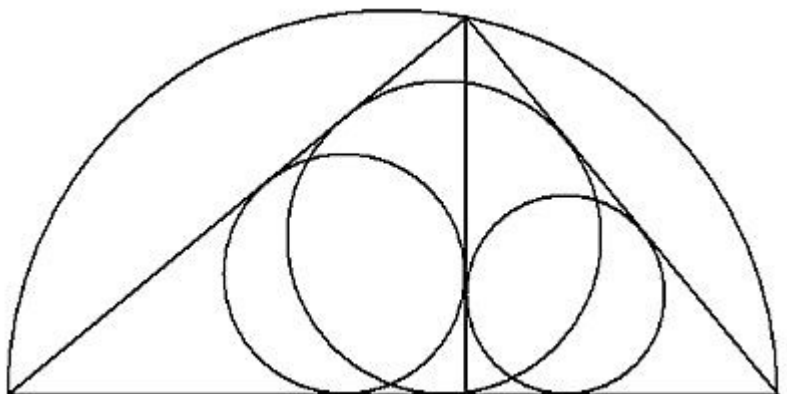
Pour ce trimestre, nous abandonnons Shéhérazade pour un problème de **géométrie** soumis par le camarade Roger LE MASNE ::

*"De façon inattendue Pierre Renaud m'a titillé à la réunion du 8/12 avec un problème de géométrie, alors je me venge, vous voulez des problèmes simples ? en voici un, amusant et simple :"*

**Montrer que la somme des rayons des trois cercles est égale à la hauteur perpendiculaire à l'hypoténuse.**

**Attention, il faut une démonstration simple.**

NDLR : Roger nous demande une réponse simple mais la rédaction a eu beaucoup de mal à trouver une solution ! Est-elle la plus simple ? Pour vous aider nous dirons seulement que nous n'avons pas hésité à faire une recherche Google qui nous a rappelé un vieux théorème bien oublié sur le cercle inscrit dans un triangle rectangle... (solution dans le bulletin n°68 !)



# **5 - LE COIN DES ECHANGES**

## **5 - 1 - RÉFLEXIONS D'UN AUTEUR...**

**par Bertrand COR**

Rares ne sont pas les historiens reconnus comme tels par la postérité qui se payent le luxe de faire de sérieuses entorses à « la vérité » ou qui font prononcer à d'illustres personnages des phrases que ceux-ci n'ont même pas imaginées. On les voit, et cela peut remonter à plusieurs siècles en arrière, donner, de la plus docte manière et sans le moindre scrupule, des versions souvent bien différentes de celles de leurs confrères. Jusqu'aux contemporains qui ont parfois des visions totalement opposées sur les sentiments et parfois le sens des actions des grands hommes qu'ils côtoient ! Les commentaires vont bon train certes parmi les lecteurs mais peu fréquents sont les anathèmes qu'on ose jeter sur ces savants indiscutables.

Alors, quand on n'est qu'un petit généalogiste de rien du tout et qu'on se mêle de vouloir faire de l'histoire, par le petit bout de la lorgnette qui plus est, qu'est-ce qu'on risque ? Pas grand-chose, si ce n'est l'oubli rapide de ses écrits qui n'intéressent que ceux qui le connaissent ou le reconnaissent à travers ses personnages.

Je pense toutefois que le seul fait d'exhumer les actions d'un individu ayant vécu deux ou trois siècles avant nous, pour les exposer à la connaissance de notre monde, si microscopique que soit le phénomène, présente le mérite de faire revivre ce personnage lequel, sans cet effort, serait resté un parfait inconnu. En fait, cet « heureux » élu porte à lui seul les couleurs de millions d'hommes et de femmes oubliés qui nous ont précédé dans la tombe, pour dire seulement qu'il a existé et gagné le droit qu'on le connaisse.

Oui certes, il a existé, il a agi, il s'est démené à travers les tribulations de la vie et a procréé. Tout cela, nous, les généalogistes, historiens de pacotille, le savons parfaitement grâce aux innombrables documents que sans fin nous allons dénicher avec une persévérance prodigieuse dans les lieux les plus improbables. Mais ces actes, ces documents, ces chiffres, ces noms, ces lieux par centaines font-ils de ce personnage un être vivant ? Non, tout cela est affreusement statique et froid pour la seule raison qu'il n'y a pas d'âme dans ce héros. Alors que nous le voyons s'agiter d'un lieu à un autre, prendre des décisions, engranger des biens, les vendre, les donner, prendre femme, avoir des enfants et bientôt mourir, il continue de nous narguer en avançant la tête et le corps masqués : quelle taille a-t-il ? Comment se présente son visage ? Quelle est son allure ? De quoi se vêt-il ?

Jusque là on peut à la rigueur faire jouer une imagination débordante et camper le personnage en quelques coups de crayon et tant pis si on est assez loin de la vérité, personne ne sera là pour nous contredire. Mais quand il va s'agir d'entrer dans sa personnalité, comment pourrions-nous imaginer sa façon de raisonner, de dire ce qu'il pense, de découvrir ses émotions, ses sentiments, enfin bref lui donner une âme ? Ce ne sera plus de l'à-peu-près qu'il va falloir improviser, on se devra de coller au plus près de la vérité sous peine de parler de quelqu'un qui n'a jamais existé.

Pourtant, en dépit du risque considérable d'altérer la vérité (mais qui connaîtra jamais la vérité en matière d'âme ?) il est des hommes et des femmes dont, à force de croiser leurs actions à travers une quantité de documents, on perçoit distinctement les sentiments et la sensibilité. Il devient alors bien difficile de résister à la tentation de déguiser ces héros pour leur donner enfin l'âme dont ils ont tant besoin pour vivre. On va ainsi les revêtir des qualificatifs les plus probables compatibles avec ce qu'on a découvert de leur personnalité, de leur entourage et même de l'histoire avec un grand H. On ira jusqu'à leur créer des relations peut-être imaginaires mais tellement plausibles avec leur manière de vivre et leur environnement que le lecteur aura parfois la plus grande difficulté à démêler l'invention du réel.

Voilà comment j'ai construit mes romans qui n'en restent pas moins historiques. En effet, la totalité des éléments trouvés dans les archives y sont repris sans exception, c'est en cela qu'ils peuvent être considérés comme des biographies, mon imagination et la connivence développée avec mes héros ont fait le reste tout comme une sauce à la crème sert de liant entre les morceaux d'un plat qui devient alors succulent.

Rassasiez-vous donc avec les trois petits volumes sans prétention que je vous propose et qui nous changent de la généalogie brute de décoffrage. Ils sont tous relatifs à des cousins de ma famille ou celle de ma femme.

Je signale toutefois que mon premier ouvrage, intitulé « Les Malheurs d'un Enfoiré » paraît ici pour sa deuxième édition sous un nouveau titre : « L'Intrigant » tout comme Balzac l'a fait pour nombre de ses ouvrages. Vous pourrez découvrir le contenu de chacun de ces romans dans les quatrièmes de couverture présentés plus bas.

Bertrand COR

## L'INTRIGANT

Roman biographique  
de Claude-Louis QUILLIER  
(1749 – 1803)



Chez l'auteur

Le mérite de cet ouvrage est d'être l'histoire d'un homme sans titre ni gloire, un bourgeois comme il y en a des millions mais pas si banal.

Né d'une famille de robins de Melun au milieu du XVIIIème siècle, Claude-Louis Quillier est un garçon intelligent, orgueilleux, ambitieux et plutôt inconstant. Marié jeune à un parti peu fortuné, il doit se lancer dans des opérations de négoce très variées mais peu valorisantes dans lesquelles il ne s'encombre pas toujours de la plus stricte moralité. Puis il va s'arranger pour gérer successivement plusieurs propriétés de grands seigneurs dans le Berry et en Champagne. Il traite alors ses maîtres avec obséquiosité mais beaucoup d'insouciance et ses subordonnés avec mépris et dureté. Il sait se mettre en valeur mais sa désinvolture jointe à sa passion de la chasse lui fera rater toutes les occasions de s'établir. Aux pires moments, il trouve toujours la faculté de rebondir. Sa fougue lui fera accumuler les aventures en tout genre et plus particulièrement pendant et après la Révolution. Il manquera plusieurs fois d'y laisser la vie.

En dépit de la présence à ses côtés d'une excellente femme d'une fidélité exemplaire, il aura deux liaisons amoureuses non préméditées dont il aura une progéniture. Celle-ci connaîtra un terrible destin.

Charles-Wangel BRET, né en 1791, n'eut pas à souffrir directement de la première révolution, en revanche sa carrière de haut fonctionnaire le plongea directement dans les deux suivantes. Il dut affronter trois régimes impériaux (y-compris les Cent-Jours), deux monarchies et une république. Ayant eu le malheur d'épouser en premières noces la fille d'un homme déclaré infréquentable par le pouvoir en 1822, il fut jeté aux oubliettes sans ménagement et ne put se récupérer qu'avec la révolution de 1830. Plus tard, l'ahurissante succession de Ministres de l'Intérieur dont il dépendait ne facilita pas sa progression.

Sa carrière de préfet dans la Loire, le Haut-Rhin et le Rhône, révéla sa pugnacité, son sens du devoir, mais aussi ses qualités humaines, sa diplomatie et sa générosité. Il fut exceptionnellement maintenu quinze ans à Colmar où il eut à faire face à de très nombreuses situations difficiles qui le mirent souvent en position délicate vis-à-vis du pouvoir.

Veuf après un an de mariage à la naissance de sa première fille, il avait épousé en secondes noces une femme de beaucoup d'attraits qui lui donna quatre autres enfants mais lui causa aussi quelque infidélité qu'il se fit un devoir d'oublier bien vite.

Elevé au grade de grand officier de la Légion d'Honneur, M. Bret terminera brillamment au poste de préfet du Rhône, non sans avoir été nommé sénateur par Napoléon-Bonaparte.

La vie captivante de cet homme de combat laisse des regrets à ceux qui imaginent ce qu'aurait été sa carrière sans la stupidité et l'étroitesse d'esprit d'un Ministre de l'Intérieur qui voulut le briser pour un crime qu'il n'avait pas commis.

Bertrand COR

## LA VALSE DES AMBITIONS

Le Préfet Charles-Wangel BRET  
(1791 – 1860)  
Roman



Chez l'auteur

Bertrand COR

## Louis XV, mon enfant

LE JOURNAL DE PHILIPPE LAMBERT  
(1680-1742)  
Roman



Chez l'auteur

Biographie romancée d'un bourgeois de Paris, Philippe Lambert, cousin éloigné de l'auteur. Il parvient, grâce à de bonnes relations avec la Duchesse de Ventadour, gouvernante des Enfants de France, à entrer au service de Louis XV enfant, Dauphin puis Roi jusqu'à l'âge de 32 ans. Chargé de l'éducation et de l'instruction de celui-ci, il restera tout au long de sa vie d'une fidélité à toute épreuve au Roi, son élève et son maître. Cette dualité l'obligera à des prouesses de diplomatie entre le Précepteur et le Gouverneur du Roi. Son service l'amènera à avoir un contact quasi quotidien avec le Roi et sa famille. Il nous fera ainsi découvrir des détails peu connus et inattendus de la vie tant sentimentale que sexuelle de ce jeune homme au caractère complexe peu conforme à l'image que l'Histoire, toujours simplificatrice, cherche à nous laisser.

Devenu Intendant de la Reine, puis à nouveau chargé de l'éducation du jeune Dauphin, il sera le témoin, toujours discret et parfois actif, de situations délicates qu'il saura analyser avec perspicacité et clairvoyance et le conduiront à entrevoir l'avenir agité de son maître.

Vous pouvez commander ces ouvrages auprès de notre camarade Bertrand,  
(Bertrand Cor, 70 rue des Belles Feuilles, 75116 Paris)

BULLETIN DE COMMANDE

\_NOM.....PRENOM : .....

ADRESSE .....

TELEPHONE .....e-mail : .....

TITRE

L'Intrigant (nouveau titre des malheurs d'un Enfoiré)..... 15 €

Louis XV mon Enfant..... 17 €

La Valse des Ambitions..... 15 €

Frais de port forfaitaires..... 4 €

TOTAL.....

SIGNATURE

**5 - 2 - HISTOIRES DE SITES, EPUB, EBOOK ET IPAD**

**par Jean-Claude TRUTT (58)**

André Denis qui ne cesse de penser, même sur son grabat d'hôpital, à son cher Cercle de Généalogie m'a demandé de contribuer au Bulletin par une note concernant le dernier de mes sites, **Carnets d'un dilettante** ([www.bibliotrutt.com](http://www.bibliotrutt.com)), créé au cours de l'année 2011. J'ai d'abord hésité, pensant que mes élucubrations littéraires et autres n'avaient aucun lien direct avec les sujets traités ici. Et puis je me suis dit que mes dernières expériences relatives à la création d'un site et à l'adaptation des textes numériques aux liseuses pouvaient être malgré tout d'un certain intérêt.

Il faut que je dise d'abord un mot sur l'historique de mes sites. C'est en 92-93 que j'avais commencé à rédiger certains souvenirs d'enfance, de jeunesse, de voyages, toujours tournant autour d'un écrivain. Cela me déstressait à une époque particulièrement difficile pour moi : crise (mondiale) dans l'immobilier de bureaux (un domaine qui était alors essentiel pour l'activité de mon groupe) doublée d'une crise monétaire catastrophique (surtout pour nous, nos usines se trouvant dans des pays à devises fortes et toutes nos filiales de distribution dans des pays à devises faibles : ils devraient y penser tous ceux qui tablent aujourd'hui sur la mort de l'euro !). Puis, un peu plus tard, vers la fin des années 90, commençant à préparer ma retraite, j'ai ajouté à mes chapitres de souvenirs des notes de littérature ou de sciences humaines plus ou moins liées aux chapitres en question et basées sur l'importante bibliothèque que j'avais réussie à constituer au cours de ma vie (aujourd'hui elle contient 4100 ouvrages, à 60% de littérature mondiale et à 40% de sciences humaines : religions, mythes, langues, linguistique, ethno, folklore, contes, socio et histoire). J'ai appelé cela **Voyage autour de ma Bibliothèque** et j'ai mis l'ensemble en ligne au début des années 2000 ([www.bibliotrutt.eu](http://www.bibliotrutt.eu)) (et j'y travaille toujours : cela représente aujourd'hui plus de 1500 pages).

Et puis, quelques années plus tard j'ai créé un site **Bloc-notes** ([www.jean-claude-trutt.com](http://www.jean-claude-trutt.com)) qui me permettait de parler de lectures plus légères, de cinéma aussi et d'actualité (politique, économie, médias, mœurs). Mais en fait j'ai cessé de parler de ces derniers sujets, bien trop dégouté de la situation politico-économique actuelle et de la nullité de nos hommes politiques européens (je stresse tous les jours pendant une demi-heure à lire **Le Monde** et je pense que c'est suffisant : un peu de stress ça va, c'est quand il y en a beaucoup que ça ne va plus. A mon âge je sature. Je ne suis pas Stéphane Hessel !).

En créant un 3<sup>ème</sup> site, ce site **Carnets d'un dilettante** ([www.bibliotrutt.com](http://www.bibliotrutt.com)), j'avais plusieurs objectifs en tête : des textes plus courts, plus concentrés (axés chaque fois sur un seul sujet), moins de digressions, une présentation plus moderne et plus de lisibilité, en particulier pour l'ipad et les liseuses électroniques. Pour la page d'accueil je me suis inspiré du site de la **Cinémathèque française** et présenté mes titres sur 4 colonnes : études littéraires d'une part (même si je les accompagnais souvent de réflexions ou même de souvenirs personnels), divisées en Occident et Orient (**Promenades littéraires, côté Occident** et **Promenades littéraires, côté Orient**), souvenirs d'autre part, intitulés pompeusement **Chroniques d'une vie**. Et puis toutes les études de sciences humaines : **Chroniques de l'Homme**. Je pensais qu'il était important d'avoir une vue d'ensemble de tout le contenu dès la page d'accueil et de pouvoir accéder directement aux textes dès l'accueil (j'avais aussi l'impression, peut-être fautive, que les moteurs de Google semblent donner plus d'attention à la première page). Je me suis arrangé pour que la colonne dans laquelle on venait sélectionner un titre passe à gauche et que le texte apparaisse sur la droite à la place des trois autres colonnes. Mais sans défilement de la totalité du texte. Mais en donnant la possibilité au lecteur de télécharger soit en PDF soit en epub.

Pour la version PDF j'ai choisi une typo bien lisible : Garamond 14 avec interligne 1.15. L'internaute peut alors télécharger soit pour lecture directe par défilement à l'écran, soit pour impression sur imprimante, soit pour



téléchargement et lecture sur Ipad. Après avoir acheté moi-même un Ipad je me suis aperçu qu'au moment de télécharger la version PDF on avait la possibilité de télécharger en ebook. Et qu'alors on pouvait lire le texte en feuilletant les pages latéralement, de manière très agréable, même si les pages ne se soulevaient pas aussi élégamment que lorsqu'on lit un livre ebook pris sur le app store. Je trouvais que grâce à la typo choisie mes textes étaient faciles à visualiser sur l'Ipad. Et je trouvais que le PDF présentait deux avantages évidents par rapport à la version epub : on peut illustrer et placer les références en notes bas de page, ce qui est d'autant plus aisé à réaliser qu'en PDF la mise en page est fixée (on pagine bien sûr) et ne peut être modifiée. Je me demandais alors si je ne devais pas laisser tomber complètement la version epub. Mais voyant l'explosion actuelle du nombre de liseuses disponibles (qui sont souvent plus petites que l'Ipad) et comprenant qu'à part la Kindle toutes étaient conçues pour recevoir des textes en epub, qui est le soft de base du standard ebook, j'ai décidé de continuer.

Grâce aux contacts que j'ai pu avoir avec des écrivains amateurs du net (on est étonné de voir le nombre d'écrivains qui ont décidé une fois pour toutes de se passer des éditeurs classiques, sont même en guerre avec eux, et préfèrent soit mettre leurs textes gratuitement en ligne, soit les vendre pour quelques Euros, soit faire appel à des éditeurs en ligne) j'ai appris que l'on pouvait télécharger gratuitement un programme appelé calibre—ebook management qui vous permet de transformer vos programmes word en epub. Pour cette transformation il y a quelques écueils à éviter. D'abord il faut éviter de partir d'un word PDF, ce qui vous créerait des problèmes au moment de passer en epub, mais d'un mode word RTF. On m'avait d'abord dit qu'il fallait d'abord passer par le stade Blocnotes, ce qui supprime bien évidemment les caractères gras et italiques. Mais finalement je me suis rendu compte que l'on pouvait passer directement au stade word RTF, ce qui a pour avantage de ne pas seulement conserver les caractères gras et italiques mais conserve même les textes que vous avez éventuellement placés en centré (des poèmes, p. ex.). Jusqu'ici je n'ai pas constaté d'inconvénients à procéder de la sorte.

Il ne reste plus alors qu'à ouvrir votre programme calibre où les opérations successives sont les suivantes : ajouter un ebook : ouvrir le texte x.rtf, puis on vous demande d'éditer les métadonnées suivantes : titre, auteur, série et de créer une couverture en téléchargeant une illustration par exemple (choisir un rapport largeur/hauteur approximatif : 2/3), enfin on vous demande de convertir le livre en choisissant la mise en page (moi je demande simplement de supprimer les lignes entre paragraphes et de présenter le texte en justifié). Vous pouvez encore visualiser pour voir si tout est correct. Le tour est joué. Vous avez votre texte : x.epub. Il faut ensuite que votre site soit prévu pour recevoir ce texte et en afficher l'icône.

Alors si vous téléchargez ces textes epub sur votre Ipad (en précisant toujours que vous l'enregistrez en ebook) vous avez des textes qui s'adaptent à votre écran tenu horizontalement ou verticalement. Vous pouvez feuilleter comme s'il s'agissait d'un livre ebook. La mise en page n'est pas fixe, pas d'illustrations (à part la couverture) et pas de notes bas de page.

Il y a encore deux différences importantes à signaler entre les textes Word PDF enregistrés en ebook et les textes epub enregistrés en ebook :

PDF : vous pouvez avec vos doigts agrandir et diminuer vos textes comme vos mails ou vos images de sites internet. Vous avez également la possibilité de modifier l'éclairage, de faire une recherche de mots et de placer un signet.

Epub : Vous ne pouvez pas augmenter ou diminuer le texte avec les doigts mais vous avez les possibilités suivantes que vous n'avez pas en PDF : deux tailles de caractères (grand ou petit), six polices de caractères, deux fonds (blanc ou bistre). Et comme pour le PDF : éclairage, recherche de mots et signet.

Voilà. That's all folks. Du moins pour moi qui ne suis pas informaticien. Je suis sûr que notre génial webmaster en sait bien plus long sur ces thèmes. (*Note du webmaster : oh que non, il en connaît bien moins que ça sur ces sujets !!!*)

Post-scriptum 1 : Je viens de tester une table Samsung et j'ai noté que mes textes epub y apparaissaient avec de grands blancs au milieu de certaines phrases. Mystère et boule de gomme. Pas si universel que cela. Mais je me console en me disant que ceux qui veulent vraiment lire s'achètent de toute façon un Ipad. Ou un Kindle mais celui-ci n'accepte de toute façon pas epub...

Post-scriptum 2 : Après ces quelques considérations techniques vous pourrez toujours faire un tour sur mon site. Et si la littérature ne vous passionne guère vous pourrez toujours jeter un coup d'œil sur mes souvenirs. Ils vous rappelleront peut-être les vôtres. Voir :

- ✓ *Claude Simon, la guerre, la cavalerie, etc* : Service militaire : Saumur, la guerre dans l'Oranais et la bombe à Reggane
- ✓ *Le graphite et l'acier* : débuts au CEA, la révolution dans la sidérurgie, la découverte de l'Amérique
- ✓ *Passion Brésil* : découverte et amour du Brésil
- ✓ *La PME et l'Apartheid* : hymne à la PME et problèmes en Afrique du Sud
- ✓ *Au temps du Shah* : la morgue des « grandes familles » avant Khomeini
- ✓ *Quand Beyrouth était le paradis* : la gloire de mon ami Fouad (de la 58)
- ✓ *Quand la Chine s'est réveillée* : premiers contacts du temps de de Gaulle (avec Bob, alias Robert Rouyer de la 58), puis l'heure du réveil en fanfare
- ✓ *Passion Japon* : expériences japonaises

## 5 - 3 - A PROPOS DU BULLETIN N°66

Maurice RIT

Toujours fidèle à votre revue (à défaut d'être "Parisien").

Mes constatations actuelles =

- le choix d'un logiciel de généalogie : je suis dans Heredis et j'en suis à la version 12 ! (dont 2 versions nouvelles cette année). Je dirais que savoir travailler dans un logiciel en perpétuelle "évolution" est finalement parfaitement revigorant. On râle au début mais après on modifie complètement sa vision. C'est ainsi que l'accès plus facile aux documents d'Etat Civil m'a rendu plus exigeant sur la connaissance des personnes à garder dans mes tablettes. On fait aussi plus de découvertes.

- comment les militaires trouvent leur épouse ? c'est simple : là où ils vivent c.à.d. dans le milieu natal ou dans les garnisons successives.

C'est ainsi qu'un de mes ancêtres garde-suisse caserné à Argenteuil a trouvé sa femme... à Argenteuil, bien que celle-ci soit décédée et inhumée en Suisse.

Il faut dans les recherches beaucoup d'imagination et de persévérance !

Amitiés centraliennes et généalogiques.

### Enigme de vacances ?

par François Quris

Après quelques jours en Bretagne, je vous avais demandé ce que pouvaient évoquer cette bergerie et cette maison ? c'était une question difficile !



Cette bergerie est située à Ploumanach, commune de Perros-Guirrec et c'est là que Gustave Eiffel, qui à l'époque ne disposait pas de soufflerie, venait faire des essais d'aérodynamisme !

La maison, juste à côté, était celle de son fils et elle appartient toujours aux descendants de notre grand ancien,

J'en profite pour vous indiquer ici le site [FAMILLE EIFFEL - l'esprit de famille](#)



## 5 - 4 - LISTE DES COTISANTS

A fin décembre la situation est la suivante :

- les 22 camarades suivants

BERNIER Jacky	MALLARET Jean	RIT Maurice
BLIN Pierre	NOIRBENT Michel	ROBIN Jean Auguste
COMBES Michel	NOIRBENT Geneviève	* SAILLET Gaston
COR Bertrand	PERRARD François	* TOCHE François
DUCROS Alain	PETIT Pierre	VAN DEN BROËK Jean
GOUDEAU Roger	QURIS François	VEYSSEYRE Henri
JACOTY Michel	RENARD Jacques	
* LAFEUILLADE Maurice	RENAUD Pierre	

sont déjà à jour de leur cotisation 2012 (et même pour certains de 2013 voire 2014 !), nous les en remercions !

- les 49 qui suivent :

ANCEL Armand	* DAGRON Gérard	* GAUTIER Claude
BASTIEN Jean-Charles	* DELPEYROUX Paul	GINISTY Christian
* BEHAGHEL Pierre	DENIS André	* GONDINET Henry
BEHMO Simon	DERRIEN Alain	GONIN Stéphane
BLOT Robert	DORMEUIL Jacques	* GOULET Brigitte
BONNET Pierre	DUCHÂTEAU Henri	GUASCO Raymond
BORDES Jean-Louis	DUVAUX-BECHON Isabelle	* HANAPPIER Jean Jacques
BREON Hubert	ESTRANGIN Marc	HAUTEFEUILLE (D') Emeric
CANUEL Gérard	FINES Jean Joël	HOUYEZ André
CHAPUIS Pol	FRAYSSE Raymond	* JOUANEN Henri Pierre
CHAUDON Yves	GALIMBERTI Michel	LAVAUD Pierre

LE COZ Jean  
LE MASNE Roger  
LECOMTE Hector  
MATTATIA Ronald  
PEROT François  
PEYRONET Jean-Pierre

PINETTES Jacques Pierre  
PONSAR Noël  
ROCHEFORT (DE) Albane  
SAINT LEGER (DE) André  
SCHOULAL Robert  
SEREY Roger

THIEBAULT Gilbert  
TRUTT Jean-Claude  
VINOT Bernard  
WAGREZ Pierre Richard

étaient à jour de leur cotisation 2011, nous attendons leur cotisation 2012 !

- pour ceux qui suivent... nous sommes désolés de rappeler que nous n'avons pas reçu leur cotisation 2011 (voire 2010 également pour quelques uns !) MERCI de nous envoyer très vite les cotisations 2011 et 2012 !!!

ALEXANDRE Christophe  
CHAUVIN Jean-Louis  
COIFFARD Jean-Paul  
COSAR Paul  
DELEUZE Frédéric  
\* FREGEAC Pierre  
LARREUR Jean-Pierre

LEMOR Pierre  
\* LONGEAUX Pierre  
\* MAUNOURY Claude  
\* MICHEL Jean Claude  
\* MOREL Charles  
MORLOCK Jean Yves  
PELLETIER Etienne

PINET Bertrand  
POUCHELLE Régis  
\* RIFFLET Francis  
\* RUELLAN Henri Paul  
\* VINCENT Jean Claude

- enfin... à notre grand regret... une douzaine de camarades n'ont pas donné signe de vie depuis 3 ans et disparaissent maintenant de notre liste de diffusion. de ce bulletin.

Les \* devant leur nom indiquent les camarades non-pistonates qui désirent recevoir le bulletin par voie postale. (donc cotisation à 30,00 € / an)

La situation des cotisations au 30 **décembre** est donc la suivante :

	Membres actifs	Dont envoi postal
<b>Dernière cotisation</b>		
<b>2007</b>	4	0
<b>2008</b>	8	1
<b>2009</b>	6	1
<b>2010</b>	13	7
<b>2011</b>	49	8
<b>2012</b>	19	2
<b>2013</b>	2	1
<b>2014</b>	1	0
	102	20

Pour mémoire, le nombre de nos cotisants ces dernières années a été :

: 2004 : 96 - 2005 : 94 - 2006: 84 - 2007 : 80 - 2008 : 83 - 2009 : 72 - 2010 : 66 - **2011 : 71**

# 6 - INFORMATIONS DIVERSES

## 6 - 1 - CERCLE GENEALOGIQUE des CENTRALIENS

Activité créée en 1995 dans le cadre juridique de l'Association des Centraliens.

Président d'honneur : **Gérard DAGRON (51)**  
Président : **François QURIS (68)**  
Vice-présidents : **André DENIS (58) et Ronald MATTATIA (68)**  
Membres du Bureau : **Bertrand COR (58), Michel JACOTY (60)**  
Webmaster : **François QURIS (68).**

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs, qui ont toute liberté et responsabilité dans leurs opinions ou affirmations scientifiques ou historiques. La reproduction des articles est soumise à l'accord préalable de "Vive nos Ancêtres".

Tout abus sera sanctionné selon les articles 425 et suivants du Code Pénal.

## 6 - 2 - COTISATIONS

- La cotisation annuelle (exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) reste fixée à **10,00 euros**, auxquels s'ajoutent **20,00 euros** pour ceux qui désirent **recevoir par la poste le bulletin** tiré sur papier avec illustrations en N&B. Pour les pistonantes, le transfert dans votre boîte courriel du bulletin en couleur est sans supplément.
- Pour les inscriptions en cours d'année, la règle actuelle, non écrite, est que la cotisation est annuelle, pour l'exercice en cours. Une inscription en cours d'exercice donne seulement droit aux bulletins déjà parus dudit exercice, envoyés par courriel.

Merci de faire parvenir vos cotisations à

**Ronald MATTATIA**  
**14 rue des Meuniers**  
**75012 - Paris**

avec le chèque établi à l'ordre de :

**Cercle Généalogique des Centraliens**

**NOUVEAU** : cette année vous avez également la possibilité de **payer votre cotisation par internet en même temps que vos autres cotisations centraliennes** ! Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation, n'oubliez donc pas de cocher l'un des *paniers* Centrale Généalogie en fin de l'écran (avec ou sans envoi postal du bulletin)... Comme nous n'avons pas encore une grande expérience du fonctionnement de ce système en réel nous vous demandons simplement de nous signaler en parallèle que vous avez utilisé cette procédure par un petit mail à l'attention de

[ronald.mattatia@centraliens.net](mailto:ronald.mattatia@centraliens.net) et [francois.quris@centraliens.net](mailto:francois.quris@centraliens.net)

## 6 - 3 - TROMBINOSCOPE

Notre trombinoscope commence à être bien rempli **mais il n'est pas encore complet** !

Il peut encore être enrichi de quelques photos et de quelques informations manquantes : merci d'y jeter un **coup d'oeil** ! et, si tu ne l'as pas encore fait, **envoie rapidement ta photo couleur**. et éventuellement les informations te concernant qui ne sont pas complètes ou à mettre à jour.

Nous rappelons que les informations que nous mentionnons pour chacun dans ce trombinoscope sont, outre la promotion et le lieu de résidence :

- p et/ou @ : ton statut pour l'envoi du bulletin : par voie postale et/ou par mail,
- ta situation de famille (ex : M-6/20/3 pour marié, 6 enfants, 20 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants) etc
- la liste numérique des départements (8 maximum) où tu chasses tes ancêtres,
- d'éventuelles activités annexes,
- tes hobbies préférés.(ex golf, peinture, menuiserie, collection d'armes à feu, gastronomie, trekking, etc...)
- ou, éventuellement, l'adresse de ton site internet.

... et nous essaierons de faire tenir tout cela sur 3 lignes !

Si tu n'as pas déjà envoyé ta photo avec ces informations, merci de les faire parvenir à François QURIS,

- soit par mail à son adresse [francois.quris@centraliens.net](mailto:francois.quris@centraliens.net)
- soit par courrier au 7, rue Georges Politzer 78210 - St Cyr l'Ecole.

Merci d'avance !



## 6 – 4 - PUBLICATIONS

(A commander à Ronald Mattatia, adresse ci-dessus) ;

- Nous vous recommandons nos 3 séries de CD-R destinées à assurer la promotion de notre Cercle et à vous faciliter votre propre action de prospection par "bouche à oreille"

**1° Le CD "Vive nos Ancêtres"** est disponible dès maintenant. Participation : 20 € port inclus.  
Pour ceux qui ont déjà la version 2004, une version sans étui est disponible à 10 € port inclus.

**2° Le CD "Caricatures"** est disponible dès maintenant. Participation : 20€ port inclus.

**3° Le CD "Archives"** La version définitive » avec le cas de la promo 27 est prête, 20€ port inclus.

**4°** Nous éditons aussi un 2<sup>ème</sup> livre sur le jargon de l'école : « **Paroles de Centraliens...d'hier et d'aujourd'hui** » **12 euros + port (3 euros)** ; à commander aussi à la boutique numérique de l'Association.

## DERNIERE MINUTE

Juste avant que nous bouclions ce numéro (qui avait une dernière page bien incomplète !) le camarade VAN DEN BROEK nous a fait parvenir un complément à son [article \(§ 3.3 - page 17\)](#) , voici ce complément :

*"Je t'ai fait parvenir un texte sur les relations du père du marquis de Sade et d'un Condé. Cela me touche personnellement, au point de vue généalogique, car mon épouse, Claude de Lesquen, descend du célèbre marquis de Sade qui est le fils de ce comte de Sade, ami de l'impuissant petit fils du grand Condé, et qui le remplaça, dit-on, pour concevoir le malheureux duc d'Enghien fusillé par Napoléon..*

*En 2004 j'ai eu l'autorisation de ma belle famille de communiquer à l'écrivain Maurice Lever, auteur d'une biographie du marquis ("Sade" éditions Fayard, 2004) qui venait de paraître, une collection de lettres et notes personnelles du marquis, totalement inédites. Le résultat fut une mobilisation de Maurice Lever et des Editions Fayard, qui, cette fois avec mon concours, publièrent le livre*

***"Je jure au marquis de Sade, mon amour, de n'être jamais qu'à lui..."***

*qui eut du succès jusqu'à l'épuisement .*

*Et voici qu'il reparait !*

*Fayard m'a envoyé quelques exemplaires de ce livre, en tant que co-auteur cité à la dernière page du livre. Je te charge, si tu le juges utile, d'annoncer dans le prochain "Vive nos ancêtres" la parution de ce livre et en quoi, Jean van den Broek, ECP 1951, co-auteur est personnellement concerné, y compris au plan généalogique".*

Collection "La Lettre et la Plume" (Le Livre de Poche)

Prix modique de 5 euros.

Collection très populaire : le livre est facile à trouver !

